

Elaboration de la Politique Nationale de Population de la République Démocratique du Congo

NOTE DE CADRAGE

01/11/2025

Bernard LUTUTALA MUMPASI

Professeur ordinaire

Consultant National

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	1
1.1 Objectifs du travail.....	1
1.2 Résultat attendu.....	3
2. Pourquoi une Politique Nationale de Population.....	3
2.1 Les considérations conceptuelles et théoriques.....	3
2.2 Le contexte congolais.....	5
2.2.1 L'absence d'une Politique Nationale de Population.....	5
2.2.2 Les embryons d'une Politique Nationale de Population.....	7
2.2.3 Le contexte démographique.....	9
2.2.4 Le contexte politique.....	12
2.2.4 Le contexte économique.....	12
2.2.5 Le contexte de pauvreté.....	13
2.2.6 Le contexte socio-culturel.....	13
2.2.7 Les Parties prenantes.....	14
3. Structure de la Politique Nationale de Population à élaborer.....	16
4. Méthodologie.....	18
4.1 Le calendrier de la mission	18
4.2 Phase de cadrage.....	19
4.3 Phase de collecte des données.....	20
4.3.1 Collecte et Analyse des données secondaires.....	20
4.3.2 Collecte et Analyse des données primaires.....	32
4.3.3 Formulation des objectifs de la Politique Nationale de Population.....	39
4.3.4 La triangulation des données et l'identification des axes stratégiques.....	39
4.4 Phase de finalisation.....	40
Références bibliographiques.....	40
Annexe 1 : Termes de référence des missionnaires dans les provinces.....	42
	25

1. Introduction

La République Démocratique du Congo (RDC) accuse un paradoxe en ce qui concerne l'intégration des questions de population dans les plans de développement. D'une part, des tentatives ont été faites pour doter le pays d'une Politique Nationale de Population (PNP), notamment en 1988 et en 2005. Des documents de projet de PNP existent, mais ils n'ont jamais été adoptés et encore moins mis en œuvre. Les actions entreprises dans le secteur de la population demeurent sectorielles et partielles, faute d'un cadre global de référence qui devrait être la Politique Nationale de Population. Et pourtant, une volonté politique et des actions sont observées durant l'époque coloniale pour agir sur les comportements démographiques.

D'autre part, la situation démographique du pays, et la situation sociodémographique de sa population, sont si préoccupantes qu'elles appellent un cadre de référence pour des actions concertées et efficaces nécessaires pour l'amélioration des conditions de vie de la population. Les Termes de Référence de cette mission l'indiquent si bien : « l'absence d'une politique nationale de population actualisée et adaptée aux réalités actuelles entrave la capacité du gouvernement à orienter les dynamiques démographiques de manière à maximiser le dividende démographique et à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que les aspirations nationales définies dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) ». (Termes de Référence de la mission, page 3).

Face à ce paradoxe, le Gouvernement de la RDC, à travers le Comité National de Population (CONAPO) a recruté un Consultant national pour l'appuyer dans l'élaboration de sa Politique Nationale de Population.

Le présent document, qui est le premier livrable de cette mission de consultance, est une **Note de cadrage** des travaux qui seront réalisés pour l'élaboration de la Politique Nationale de Population. Il comprend quatre points principaux : 1) Une introduction qui présente les objectifs du travail et les Résultats attendus ; 2) Une justification de la nécessité d'élaborer un document de Politique Nationale de Population ; 3) La préfiguration de la structure de la Politique Nationale de Population qui sera élaborée, et 4) La méthodologie qui sera utilisée pour y parvenir.

1.1 Objectifs du travail

L'Objectif général et les Objectifs spécifiques du travail figurent dans les Termes de référence de la mission. Le Consultant est dans l'obligation de s'y conformer.

1.1.1 Objectif général

L'objectif général est d'appuyer le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) dans l'élaboration d'une Politique Nationale de Population (PNP) qui soit inclusive, fondée sur des évidences, sensible au genre, orientée vers les résultats et alignée sur les priorités nationales de développement et les engagements internationaux.

Ainsi, la PNP qui sera élaborée sera inclusive, c'est-à-dire que les différentes couches et parties prenantes de la population seront impliquées dans la définition des problèmes et surtout des axes stratégiques. Elles devraient aussi l'être dans la mise en œuvre de la PNP. Nous présentons au tableau 3 la liste des Parties prenantes qui seront impliquées. Autorités politiques, membres du CONAPO, membres de la société civile, Jeunes et vieux, femmes et hommes, ruraux et citadins, personnes instruites et non/moins instruites, employés/travailleurs et inactifs ou chômeurs, responsables des structures concernées, etc. devront être impliqués.

La PNP qui sera élaborée sera par ailleurs fondée sur des évidences, c'est-à-dire sur des données et illustrations qui montrent clairement les problèmes qui se posent. D'où l'importance qui sera accordée à la collecte et l'analyse des données pour établir ces évidences. Enfin, la PNP sera sensible au genre. Dans le sens où les problèmes seront identifiés et les axes seront définis en s'inscrivant dans une approche genre, c'est-à-dire celle qui comprend, reconnaît et prend en compte les différences, les inégalités et les rôles sociaux associés aux hommes et aux femmes.

1.1.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- a. Réaliser une analyse situationnelle approfondie des tendances démographiques, de leurs déterminants et de leurs conséquences sur le développement socio-économique de la RDC, en tenant compte des disparités régionales et des groupes vulnérables ;
- b. Identifier les principaux défis et opportunités liés à la dynamique démographique de la RDC
- c. Mener une revue des politiques stratégiques et programmes existants en lien avec la population et le développement afin d'identifier les acquis, les lacunes et les leçons apprises ;
- d. Faciliter un processus participatif et inclusif de consultation avec toutes les parties prenantes (ministères sectoriels, parlementaires, société civile, secteur privé, leaders religieux et coutumiers, partenaires techniques et financiers, jeunes, femmes, etc.) à Kinshasa et en provinces ;
- e. Préparer un plan d'action opérationnel pour la mise en œuvre de la PNP sur une période définie (ex : 5 ans) en annexe de la politique. Ce plan d'action doit orienter la mise en œuvre de la PNP ;
- f. Organiser et faciliter les ateliers de validation nationale du projet de Politique Nationale de Population. Principal de ce travail est de produire le document de la Politique Nationale de Population de la République Démocratique du Congo (RDC).

- ❖ L'analyse situationnelle sera réalisée en effectuant la triangulation des informations sociodémographiques, socioéconomiques, et autres issues de plusieurs sources de données. Il s'agira de données secondaires issues des archives, des enquêtes récentes, et des rapports de plusieurs institutions, qui portent sur les niveaux et tendances des paramètres démographiques, leurs déterminants, les conséquences qui en résultent sur le développement socio-économique. Il s'agira aussi des données primaires qui seront recueillies auprès des représentants des populations dans les provinces sur leurs attentes vis-à-vis de la PNP ;
- ❖ Les défis et les opportunités liés à la dynamique démographique seront identifiés en mettant en rapport les tendances démographiques, c'est-à-dire l'évolution du volume de la population et des paramètres qui la déterminent (fécondité, mortalité et migrations), les structures de la population (structures par âge, sexe, état matrimonial, etc.) avec les potentialités économiques du pays : offre d'emplois, de logements, capacités d'accueil des écoles et des hôpitaux, etc.
- ❖ La revue des politiques stratégiques sera réalisée à partir des documents de programmes des institutions telles que le Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR), le

Programme National de Santé des Adolescents (PNSA), le Programme National du Paludisme (PNP), la Stratégie Nationale de Lutte contre les violences basées sur le genre (SNVG), etc.

- ❖ Le processus participatif et inclusif sera réalisé tel qu'il vient d'être dit ci-haut, c'est-à-dire que les différentes couches et parties prenantes de la population seront impliquées dans la définition des problèmes et surtout des axes stratégiques.
- ❖ Le Plan d'action opérationnel sera élaboré à partir des Axes stratégiques qui seront définis ;
- ❖ Les ateliers de validation nationale du projet de Politique Nationale de Population seront organisés pour valider le projet de PNP, ce qui permettra au Consultant de produire la version finale à soumettre à qui de droit. Le concept « validation nationale » suppose que des représentants des provinces participeront aux ateliers, en dépit du coût inhérent à leur participation.

1.2 Résultats attendus

Sous la supervision de Monsieur le Secrétaire Général au Plan et coordination de l'aide publique au développement, les résultats attendus de ce travail sont les suivants :

- Une analyse approfondie de la situation démographique actuelle de la RDC, de ses tendances, de ses déterminants et de ses conséquences sur le développement réalisé ;
- Les principaux défis et opportunités en matière de population et développement identifiés ;
- Un processus participatif et inclusif impliquant toutes les parties prenantes (gouvernement, parlement, société civile, partenaires techniques et financiers, communautés, leaders religieux et coutumiers) est assuré ;
- Un document de Politique Nationale de Population consensuel, pertinent, réaliste sur les priorités nationales de développement est produit ;
- Un plan d'action opérationnel pour la mise en œuvre de la PNP sur une période définie (ex : 5 ans) est préparé.

2. Pourquoi une Politique Nationale de Population

Pour accorder plus de chance à la PNP qui sera élaborée d'être validée, promulguée et mise en œuvre, un effort doit être fourni pour faire comprendre aux décideurs politiques et aux représentants de la population ce que c'est une Politique Nationale de Population et pourquoi elle est indispensable. Ceci nous paraît incontournable et un gage pour ne pas nous retrouver, une fois de plus, devant un document de la PNP inconnu, non validé, non promulgué, non mis en œuvre et qui va juste se retrouver dans les tiroirs ou les rayons. Les éléments ci-après nous permettront de faire ce plaidoyer. Il s'agit des considérations théoriques sur la PNP et du contexte congolais qui milite pour la nécessité de se doter d'une telle politique.

2.1 Les considérations conceptuelles et théoriques

L'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), en France, définit la Politique National de Population comme « un ensemble de mesures explicites ou implicites prises par un Etat afin d'exercer une influence sur les effectifs, la croissance, la composition ou la répartition de la population » (Google). Nous schématisons cette définition comme suite :

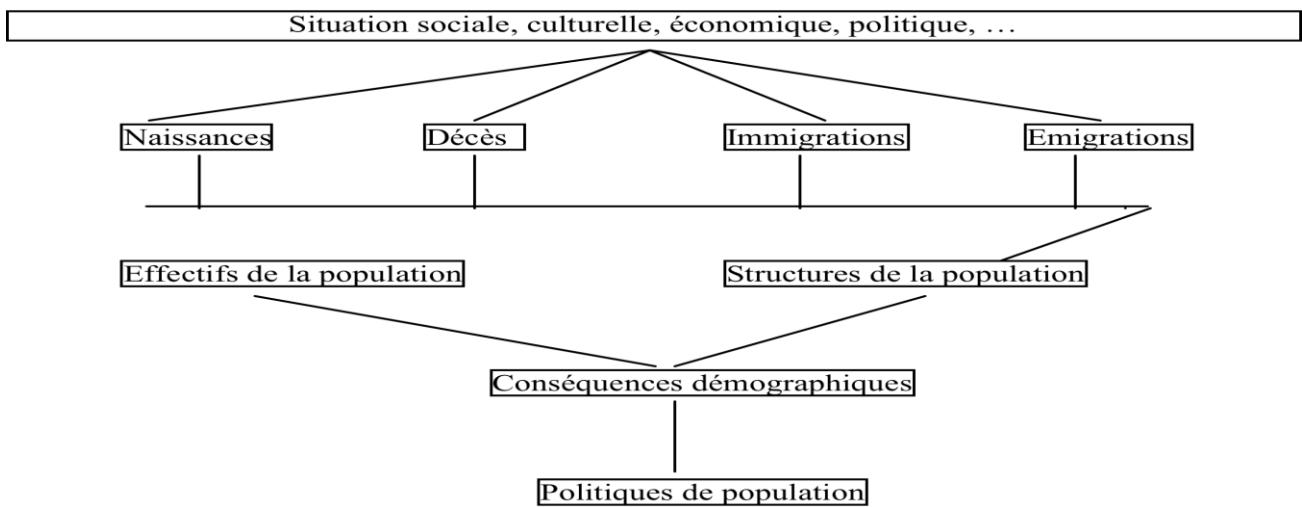


Figure 1 : La Politique de population et ses articulations

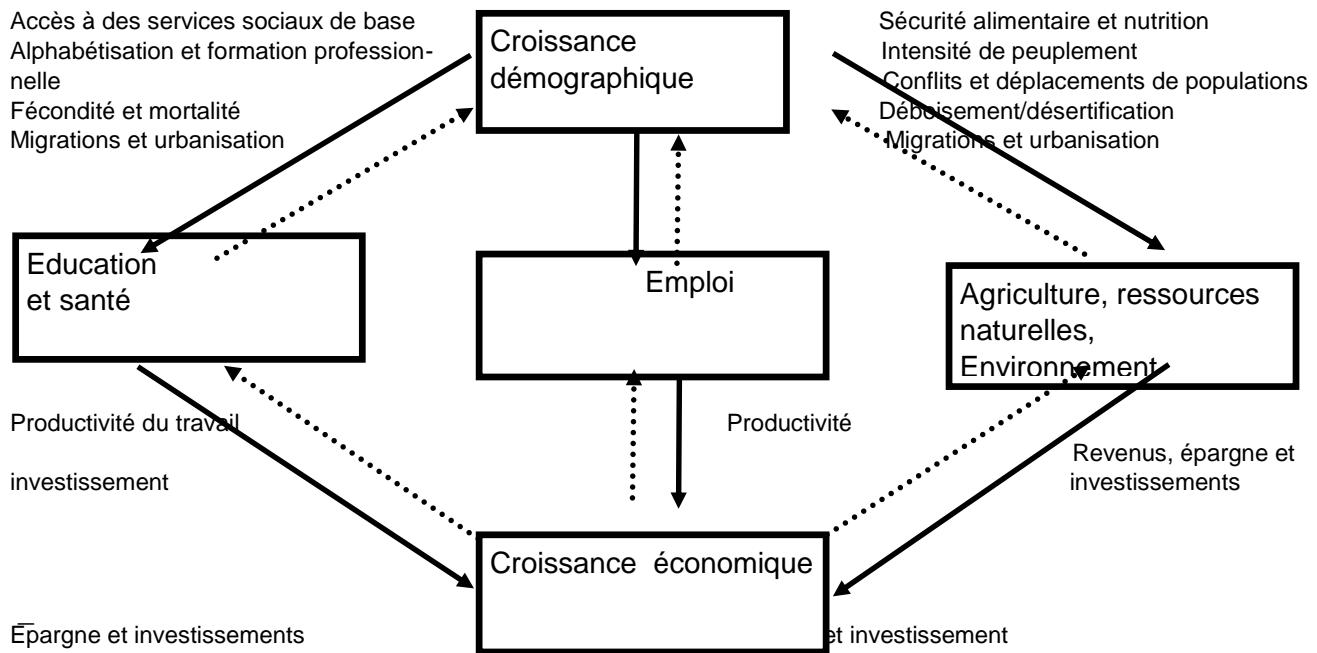
Ainsi, la Politique Nationale de Population agit sur les conséquences sociodémographiques (pauvreté, promiscuité, faible accès à l'eau et à l'électricité, faible niveau d'instruction, etc.) ainsi que sur l'état et les structures de la population qui y conduisent. Elle agit prioritairement sur les trois phénomènes démographiques fondamentaux (fécondité, mortalité et migrations (immigrations et émigrations). Elle agit enfin sur le contexte social, culturel, économique et politique qui sous-tend ces comportements démographiques.

La définition de l'INED est considérée par certains auteurs et institutions comme restrictive : elle met principalement en relief les aspects démographiques stricto sensu et laisse dans l'ombre l'objectif ultime qui est d'améliorer la qualité de la vie de la population, ainsi que sa place centrale dans le processus de développement. En effet, la variable population influe sur le développement par ses dimensions culturelles, démographiques et socio-économiques, mais elle subit également les effets du développement ou du mal-développement.

Pour Berelson, une politique de population ne vise pas seulement à agir sur les facteurs démographiques. Au contraire, elle « i) vise directement à influer sur les faits démographiques ; ii) est toute politique adoptée pour d'autres raisons mais dans lesquelles les facteurs démographiques jouent un certain rôle ; iii) toute politique adoptée en dehors des préoccupations démographiques explicites mais dans lesquelles les facteurs démographiques jouent un certain rôle ; iv) toute politique, bien qu'adaptées en dehors des préoccupations démographiques explicites, ayant néanmoins des conséquences démographiques immédiates ou lointaines non négligeables » (Van de Kaa, 1978)

Le Fonds Africain de Développement (FAD) le précise encore mieux : «la relation entre la population et le développement économique laisse entendre que, pour atteindre un niveau de développement économique durable, il faut réguler la pression démographique par le biais d'un ensemble de variables, notamment la santé génésique, l'éducation, l'emploi, la migration entre la campagne et la ville et la gestion de l'environnement dans le but de développer des ressources humaines et de renforcer les aptitudes des populations. Une conséquence directe en est l'amélioration des perspectives économiques et de l'épargne des ménages, ainsi que la réduction connexe de la pauvreté, (...) l'amélioration du niveau de vie et l'aspiration à une meilleure qualité de vie détermineront le désir d'avoir des familles moins nombreuses » (Fonds africain de développement, 2000 :7). La FAD propose le schéma suivant pour l'expliciter.

Figure 2 : La Politique de population et ses articulations selon le Fonds Africain de Développement (FAD/BAD)



Source : FAD

Source : FAD, 2000 : 7.

Ce cadre conceptuel du FAD nous impose d'opter pour une définition large de la Politique Nationale de Population, à savoir celle qui doit « viser à intégrer les enjeux démographiques dans le développement national, notamment pour gérer la forte croissance et la jeunesse de sa population ainsi que les pressions sur les services sociaux et l'emploi » (Google).

2.2 Le contexte congolais

Quels sont les éléments du contexte congolais qui justifient l'élaboration d'une Politique Nationale de Population telle qu'elle vient d'être définie et conceptualisée, ou qui bloquent l'élaboration de cette politique ?

2.2.1 L'absence d'une Politique Nationale de Population

Soixante-cinq années après son indépendance, la RDC n'a toujours pas de Politique Nationale de Population. Pourtant, elle a exprimé plus d'une fois la volonté d'en avoir. En 1988, un draft de document de Politique Nationale de Population avait été élaboré. Mais il n'a jamais été adopté. En 2005, un autre document de PNP a été élaboré, mais il a connu le même sort que celui de 1988. Le document de PNP de 2005 prévoyait les axes suivants :

Tableau 1 : Axes prévus dans le Draft du document de Politique Nationale de Population de la RDC de 2005

Objectifs PNP 2005	Axes stratégiques du draft de la Politique Nationale de Population de 2005
Contribuer à l'amélioration de la santé de la population, en particulier de la Santé de la Reproduction	1.1 Renforcement de l'offre des services de santé de la reproduction de qualité 1.2 Promotion des droits de santé sexuelle et reproductive 1.3 Promotion de la vaccination et de l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides 1.4 Accroissement du nombre de zones de santé fonctionnelles 1.5 Accroissement de la couverture pharmaceutique en médicaments essentiels génériques, réactifs et en vaccins de qualité 1.6 Promotion de la planification familiale 1.7 Prévention de la contamination par le VIH et des IST 1.8 Promotion de l'intégration des activités de lutte contre les IST/SIDA dans les différentes structures de la vie nationale 1.9 Augmentation des capacités productives du pays 1.10 Promotion des bonnes pratiques en matière d'alimentation
Contribuer au renforcement des capacités des ressources humaines	2.1. Intensification de la sensibilisation pour la scolarisation des enfants particulièrement des filles 2.2 Renforcement des capacités d'accueil du système éducatif 2.3 Promotion de l'alphabétisation des adultes, particulièrement des femmes 2.4 Développement des programmes éducatifs adaptés aux besoins du développement national 2.5 Intensification de la sensibilisation pour la scolarisation des enfants, particulièrement des filles 2.6 Renforcement des capacités d'accueil du système éducatif 2.7 Promotion de l'alphabétisation des adultes, particulièrement des femmes 2.8 Création d'un environnement favorable des affaires 2.9 Renforcement des capacités des populations, particulièrement des femmes pour leur participation effective à la vie nationale
Assurer une occupation rationnelle de l'espace et une meilleure gestion de l'environnement	3.1 Renforcement de l'intégration nationale dans la complémentarité 3.2 Renforcement des capacités opérationnelles des services de production d'eau et d'assainissement 3.3 Promotion des sociétés immobilières publiques et privées 3.4 Promotion de l'application des textes légaux et réglementaires dans la gestion des écosystèmes 3.5 Promotion de la gestion sous-régionale intégrée et durable des ressources naturelles
Assurer la parité Hommes-Femmes d'ici 2015 et la protection de la femme et de la famille	4.1 Promotion de l'application des instruments juridiques nationaux et internationaux se rapportant à l'égalité de sexe et la famille 4.2 Renforcement des capacités des femmes pour leur participation effective à la vie nationale 4.3 Renforcement des capacités des structures chargées de la prévention, répression et prise en charge judiciaire et socio-économique des victimes des violences sexuelles
Assurer la protection sociale de la population et l'intégration des groupes vulnérables	5.1 Développement des activités de prise en charge des personnes vivant avec le VIH et les orphelins du VIH/SIDA 5.2 Réhabilitation et construction des centres, foyers sociaux et centres de santé de la reproduction

	5.3 Promotion de l'application des instruments juridiques en matière des droits de l'homme
	5.4 Renforcement des capacités techniques et institutionnels des structures chargés de la protection et prise en charge complète des groupes vulnérables
Promouvoir la prise en compte des questions de population et de genre dans la planification du développement durable	6.1 Renforcement des réseaux de communication en population et développement 6.2 Promotion de l'information du grand public sur les questions de population et développement 6.3 Renforcement des capacités de collecte et de recherche en population et développement
Assurer une coordination et un suivi-évaluation efficace de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population	7.1 Amélioration de la prise en compte des besoins du Comité National de Population (CONAPO) et des Comités Provinciaux de Population (CPPo) dans le budget de l'Etat 7.2 Renforcement du fonctionnement et de la visibilité du CONAPO et des CPPo.

Source : République Démocratique du Congo – Ministère du Plan – Comité National de Population, 2005, Politique Nationale de Population, Kinshasa.

Nous nous inspirerons de ces objectifs et de ces axes pour la Politique Nationale de Population qui va être formulée, tout en sachant que les contextes ont changé et que la vision du développement de la RDC l'a aussi été.

2.2.2 L'existence d'embryons d'une Politique Nationale de Population

En reculant dans le passé, on découvre des embryons de Politique Nationale de Population, aussi bien à l'époque coloniale que durant les premières années post-indépendance. Dans le document « *Démographie zaïroise* », il est écrit que des éléments d'une PNP ci-après ont été mis en œuvre durant l'époque coloniale :

- i) des mesures natalistes visant à redresser la natalité : répression de l'avortement et des pratiques contraceptives, lutte contre les infections sexuellement transmises (IST), obligation d'avoir un « passeport de mutation » à toute personne désirant effectuer une migration interne ;
- ii) des mesures natalistes indirectes : l'octroi des allocations familiales pour chaque enfant légitime issu d'un mariage monogamique civil, coutumier ou religieux ; l'exonération d'impôt aux personnes non polygames, pères d'au moins quatre enfants, nés d'un ou de plusieurs mariages monogamiques (Décret du 17 juillet 1914) ; pour les familles à 4 enfants ; l'interdiction de la polygamie (décrets du 17 juillet et du 10 septembre 1951) ; la médaille du mérite familial ; la priorité accordée aux familles nombreuses dans l'attribution des logements ;
- iii) des mesures pour lutter contre la mortalité : lutte contre les maladies par des missions médicales itinérantes ; soins médicaux aux populations par des services paragouvernementaux (FOREAMI – Fonds Reine Elisabeth pour l'Assistance Médicale aux Indigènes, FBI - Fonds pour le Bien-être Indigène), des services médicaux privés des entreprises et des églises ; institution des commissions d'hygiène (ordonnance du 24 avril 1899) ; organisation de l'hygiène et de la salubrité publique (décret du 19 juillet 1926) ; cours d'hygiène et de foyers ménagers ; etc.
- iv) des mesures sur les migrations : recrutement forcé des migrants pour les acheminer vers les sites miniers naissants ; décongestion des milieux surpeuplés ; transplantation des

Banyarwanda pour lutter contre le surpeuplement au Rwanda et au Burundi et pour favoriser le développement au Kivu (Mission d'Immigration Banyarwanda) ; nécessité d'un « passeport de mutation » pour quitter son milieu rural pour toute durée d'un mois au moins ; favoriser les activités de développement dans les milieux de départ pour décourager l'exode rural; empêcher l'émigration des Congolais ; encourager l'entrée des spécialistes européens (décret du 27 décembre 1948).

Au cours des premières années de l'indépendance, les éléments ci-après peuvent être considérés comme ceux d'une PNP :

- i) une redistribution de la population par le regroupement des villages (en 1968-1973) dans 6 régions sur 9 et qui a touché au total 4 460 244 habitants (Kabuya, 1973) ;
- ii) la lutte contre la mortalité : augmentation du nombre de médecins, campagnes de vaccination contre la tuberculose, la variole, la fièvre jaune, la poliomyélite, la rougeole, la lutte contre le paludisme, les IST et les maladies endémiques ;
- iii) le programme des « naissances désirables » pour « diminuer au maximum la mortalité infantile afin que le nombre de naissances réelles puisse correspondre au nombre de naissances désirées » (Discours du Président de la République du 5 décembre 1972).

2.2.3 Le contexte démographique

2.2.3.1 L'absence d'un recensement scientifique de la population

Le contexte démographique de la RDC se caractérise de prime à bord par l'absence d'un recensement scientifique de la population. En effet, depuis son accession à l'indépendance, la RDC n'a réalisé qu'un seul recensement en 1984. Il résulte de cette situation que les connaissances démographiques sur la RDC, du moins celles qui ont une portée nationale, sont basées sur des estimations ou sur des données des échantillons. La représentativité de ces échantillons reste discutable par manque d'une base de données fiables et actualisées. De même, les niveaux de fécondité, de mortalité et de migrations qui sont pris en compte pour les projections démographiques souffrent aussi des mêmes limites. Les connaissances sur les migrations, quant à elles, sont extrêmement discutables pour ne pas dire lacunaires étant donné qu'aucune enquête d'envergure nationale n'a porté sur ce phénomène. Les informations dont on dispose sur les migrations ne donnent pas un tableau général des migrations congolaises.

De ce qui précède, la Politique Nationale de Population doit se préoccuper de cette situation et prévoir des actions susceptibles de permettre l'organisation du prochain recensement scientifique de la population, voir une meilleure organisation de tout l'appareil statistique pour doter le pays de données fiables.

2.2.3.2 Le Volume de la population.

Une des conséquences de l'absence des données du recensement décrite ci-dessus est que le volume de la population congolaise n'est pas connu avec exactitude. Chacun, ou presque, y va avec son chiffre. Les projections retenues par le Gouvernement de la RDC donnent une estimation de la population congolaise en 2025 de 109 873 904 pour une estimation optimiste (tableau 2).

Tableau 2 : Evolution de la population congolaise sous trois hypothèses : optimiste, constant et explosion

Hypothèse	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Optimiste	77266816	92598280	109873904	127838040	146041040	164251088	181825872	196534224
Constance	77266816	93053072	111786024	133596248	159705472	191643312	230776320	278144512
Explosion	77266816	93203520	112403544	135112560	162726368	197123952	240222416	293844416

Source : RDC, Plan National Stratégique de Développement, 2019-2023, page 21

Pour sa part, le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) donne une estimation de 109 millions d'habitants en 2024, alors que Wikipédia avance le chiffre de 105 044 646 habitants en 2021.

Cette diversité de chiffres sur le volume de la population congolaise est un problème pour lequel la Politique Nationale de Population doit proposer des solutions. En attendant, nous retenons que la RDC figure parmi les pays les plus peuplés d'Afrique, et connaît un taux de croissance démographique très élevé. En effet, sa population est passée de 12 768 705 en 1956 à 14 106 000 au moment de l'indépendance en 1960, à 20 705 834 au recensement administratif de 1970 et à 30 731 000 au recensement scientifique de la population en 1984. Par rapport à 2025, la population de la RDC aurait été multipliée par 7,7 depuis l'accession du pays à l'indépendance. Il en résulte, entre autres choses, une importante pression démographique sur les infrastructures socio-sanitaires, sur l'environnement, et sur la qualité de la vie de la population.

2.2.3.3 Structures par âge et par sexe

La structure par âge de la population montre que la population congolaise est très jeune. D'après l'Enquête démographique et de santé de 2023-2024 (EDS-RDC III), 26,6 % de la population congolaise sont âgés de 15-19 ans. Et on sait par ailleurs que près de la moitié de la population congolaise est âgée de moins de 15 ans. Une telle situation traduit un taux élevé de dépendance des personnes à charges. La prédominance des populations jeunes conduit à de fortes pressions sur les infrastructures scolaires, sportives, récréatives, sanitaires, et de logements, que la Politique Nationale de Population doit prendre en charge. Elle représente par ailleurs une opportunité pour réaliser le Dividende démographique. Ce volet doit aussi être pris en charge par la PNP.

2.2.3.4 Répartition spatiale de la population

La RDC connaît un taux d'urbanisation qui aurait déjà dépassé 40 %. Autrement dit, quatre (4) Congolais sur 10 vivent dans les villes et les centres urbains. Situé entre 5 et 7% l'an, le taux de croissance urbaine figure parmi les plus élevés en Afrique. Et on peut parler d'une explosion urbaine. Cette tendance va certainement se poursuivre, avec comme corollaire, une diminution progressive de la population rurale.

L'explosion urbaine en cours pose déjà d'énormes problèmes pour la gestion des villes congolaises. Ces villes craquent, pour ainsi dire, sous le poids démographique, notamment en ce qui concerne l'accès au logement, à la scolarisation, à la santé, à l'emploi, aux loisirs, etc. Les migrants qui arrivent des milieux ruraux sont souvent obligés d'accéder au logement dans les milieux périphériques de la ville (Sinzidi, 2018). De même, les citadins qui recherchent des espaces plus étendus quittent leurs anciens quartiers de résidence et vont dans la périphérie. Tout ceci occasionne à la fois l'extension de la ville vers la périphérie (Sinzidi, 2018) et la création des bidonvilles (Lelo Nzuzi, 1917 et 1925).

Par ailleurs, les villes congolaises connaissent une insécurité grandissante, des difficultés de circulation à cause des embouteillages, l'insalubrité. Et la question qui se pose est celle de savoir comment mieux gérer ces villes ? Une bonne politique d'aménagement du territoire est à envisager dans la Politique Nationale de Population.

Les migrations rurales-urbaines ont des implications sur la dévitalisation des milieux ruraux. Les jeunes quittent les villages et abandonnent les propriétés foncières claniques (les terres agricoles). Ces propriétés sont accaparées par les acquéreurs venus des villes et même d'autres pays. Et les paysans se retrouvent sans terre où ils doivent cultiver. Il en résultera, à la longue, une diminution de la production agricole qui impactera sur la survie des populations rurales et le ravitaillement des milieux urbains en produits vivriers. C'est en fait toute l'activité économique en milieu rural qui risque d'en pâtir. La PNP devra prendre en charge cette situation : quelles politiques faut-il envisager pour freiner les migrations rurales-urbaines ?

Une des politiques des migrations rurales-urbaines qui ont été expérimentées dans d'autres pays, notamment au Togo, c'est le développement des villes secondaires. Ces villes sont considérées comme des centres urbains autour desquels les milieux ruraux environnants se structurent et se développent. En tant que tel, ces villes secondaires jouent un rôle important dans les cheminements migratoires.

Des études ont examiné si elles peuvent stopper les migrants qui quittent leurs villages pour aller en ville. Dans une étude menée à Kikwit et à Kisantu, Lututala (1989) a montré que ces deux villes ne jouent que le rôle de villes-relais : les migrants qui y arrivent n'y restent pas tous ; ils continuent leur migration vers les grandes villes, notamment Kinshasa, qui est leur lieu de destination finale. Pour que ces villes secondaires jouent le rôle migratoire attendu d'elles, c'est-à-dire arrivent à sédentariser les migrants en provenance des milieux ruraux, elles doivent, selon l'étude précitée de Lututala (1989), offrir à ces migrants ce qu'ils vont chercher dans les grandes villes : les emplois, les universités, etc.

La Politique Nationale de Population devra envisager de doter ces villes secondaires de toutes les commodités urbaines. Elle devra examiner, par exemple, pourquoi les villes secondaires n'exercent plus une forte influence sur leurs hinterlands, et ne permettent plus de freiner l'exode rural qui est plus orienté vers les grandes villes du pays (Lututala, 1989).

2.2.3.5 La fécondité

Elle est le facteur qui détermine le plus la forte croissance démographique de la population congolaise. D'après l'EDS-RDC III, l'Indice synthétique de fécondité (le nombre moyen d'enfants par femme) se situe à 5,5 enfants en 2023. La comparaison par rapport à l'EDS-RDC II de 2013-2014 montre une tendance à la baisse, l'ISF étant passé de 6 enfants par femme en 2013-2014 à 5,5 en 2023-2024. Notons qu'au recensement de 1984, l'ISF se situait à 6,7 enfants par femme.

Ce niveau élevé de fécondité résulterait de plusieurs facteurs, notamment la précocité de la fécondité, l'âge précoce du premier mariage, la faible utilisation des méthodes contraceptives, l'intervalle inter génésique relativement court, l'importante proportion de la population en âge de procréer, le faible taux du célibat définitif (la proportion de célibataires à 50 ans étant de 1,5%), le faible niveau d'instruction des femmes. Selon l'EDS-RDC III, environ une adolescente de 15-19 ans sur cinq a déjà été enceinte, et parmi elles 33 % sont sans instruction ; 19 % seulement de femmes utilisent une méthode contraceptive ; etc. (RDC, EDS-RDC III 2023-2024, Rapport des Indicateurs-clés). La PNP devra proposer des actions pour que cette tendance à la baisse de la fécondité se poursuive. Ceci veut dire que la PNP devra agir sur les facteurs qui sous-tendent cette baisse de la fécondité.

2.2.3.6 La Mortalité.

Elle est l'autre facteur de la croissance démographique. Pour l'ensemble du pays, le taux brut de mortalité était estimé à 22 % en 2001 alors qu'il était de 16 % en 1984. Le taux de mortalité infanto-juvénile accuse une tendance à la baisse, étant passé de 146 % en 2007 à 104 pour mille en 2013-2014 et à 92 pour mille en 2023-2024 ((RDC, EDS-RDC III 2023-2024, Rapport des Indicateurs-clés). Mais des inégalités existent selon les classes sociales, les milieux de résidence (villes versus milieux ruraux), le niveau de revenu, les classes d'âge, etc. A propos des classes d'âge, il y a lieu de faire

remarquer que la mortalité infantile et infanto-juvénile, quoiqu'à la baisse, est encore élevé comparativement aux autres pays et aux prescrits des ODD. La PNP devra donc influer sur les déterminants proches et lointains de cette mortalité en bas âge. Car tout enfant qui meurt à ces bas âges est une perte d'une ressource humaine utile pour le développement du pays, sans oublier qu'il s'agit d'un déni d'un droit humain.

2.2.3.7 Les migrations

C'est le paramètre démographique dont les connaissances scientifiques sont les plus floues. En effet, autant on sait que la RDC connaît un important exode rural comme montré au point 2.2.3.4 et d'importants déplacements forcés des populations à cause notamment des guerres, autant personne n'est capable de donner des estimations chiffrées précises de ces mouvements. Il en est de même des conséquences de ces mouvements, à savoir la désaffection des jeunes vis-à-vis des activités agricoles du milieu rural, l'accroissement des activités du secteur informel dans les villes, les problèmes d'intégration en milieu urbain qui entraînent une certaine saturation des villes congolaises.

En ce qui concerne les migrations internationales, le constat est le même : il y a absence de données sur le nombre et les caractéristiques socio-démographiques et économiques des émigrés congolais qui vivent dans d'autres pays, et sur les immigrants qui sont venus vivre en RDC. Ce qu'on en sait, ce sont des épiphénomènes, tels que les transferts monétaires des migrants, les problèmes liés à l'insertion des immigrants et leur impact sur l'insécurité, notamment à l'est du pays, etc. Plusieurs questions restent sans réponse : comment, par exemple, favoriser une plus grande implication de la diaspora congolaise dans le développement du pays ? Comment mieux gérer les immigrants qui arrivent dans le pays, notamment en ce qui concerne leur participation au développement national ? Comment parvenir à éviter cette grande confusion entre l'immigration et l'acquisition de la nationalité congolaise ? Et comment faire en sorte que les migrations internationales ne deviennent pas un gâchis pour le pays, quand on constate la déqualification des migrants congolais dans certains pays d'accueil. La PNP devra proposer des réponses-solutions à ces questionnements.

2.2.4 Le contexte politique

Le contexte politique devrait déterminer le climat de paix et de cohésion nationale nécessaire pour, entre autres, la scolarisation des enfants, leur exercice des emplois et autres activités productives. Le contexte politique devrait aussi favoriser la mise en place du cadre macro-économique nécessaire pour attirer les investissements et donc la création des emplois, engager le pays et toute la population dans la vision vers l'émergence et le développement du pays. Tout ceci constitue le cadre dans lequel se réalisent les comportements démographiques (fécondité, mortalité, migrations).

Mais le contexte politique congolais semble s'éloigner de ses missions et prérogatives. L'instabilité politique et institutionnelle qui se traduit notamment par les changements fréquents des gouvernements, ne favorise pas une action gouvernementale à long terme. Le processus démocratique, notamment l'organisation des élections présidentielles et législatives, qui devrait permettre de doter le pays de dirigeants crédibles et redéposables vis-à-vis de la population, est encore dans un processus de maturation. D'aucuns parlent d'une « ouverture démocratique piégée dans un processus de transition interminable » (RDC, PNP 2005). La recherche d'un nouvel ordre politique souffre de l'égoïsme et du manque de loyauté de la classe politique. Et ceci laisse la voie à des rébellions, des guerres, et une insécurité qui durent depuis les années 1990. Dans tout cela, la population congolaise se dit être abandonnée à son triste sort par ceux-là même qui devraient justement se préoccuper de sa situation. Elle se débrouille pour vivre, voire pour survivre. Certains de ses comportements démographiques, comme les unions de fait, les migrations, la fécondité précoce, sont une des réponses à cette débrouillardise.

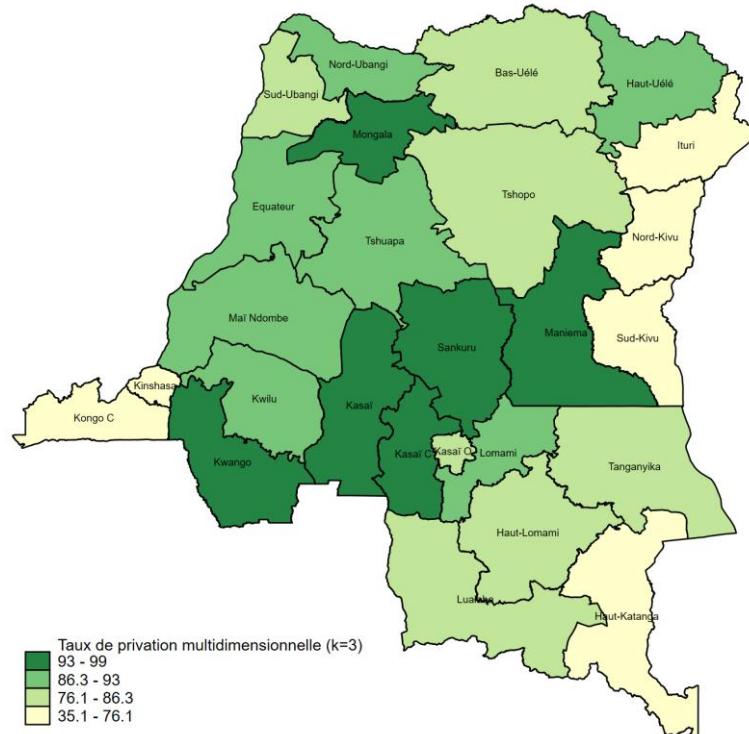
2.2.5 Le contexte économique

En dépit de ses innombrables potentialités économiques, la RDC est l'un des pays les plus pauvres du monde. En 2022, son Indice de Développement Humain était de 0,48, ce qui la plaçait au 180^{ème} rang sur 185 pays. Une légère amélioration est observée en 2025, avec un IDH de 0,552, et qui place le pays au rang 172 sur 193 pays (<https://fr.countryeconomy.com>). L'IDH permet de mesurer le niveau de pauvreté non seulement en termes monétaires, mais aussi en rapport avec le niveau de satisfaction de besoins fondamentaux de la population, qui prend en compte l'alphabétisation des adultes, l'espérance de vie à la naissance, la scolarisation et le PIB par habitant en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA).

Ce faible IDH de la RDC traduit un contexte économique qui ne favorise pas la création d'emplois, un cadre économique stimulant, la scolarisation de la population, une bonne santé, une sécurisation des infrastructures de production des biens et des services, le paiement des salariés décents, un pouvoir d'achat élevé et qui contribue à son tour à la floraison des investissements, des termes de l'échange favorables, etc. A la place, le contexte économique de la RDC se caractérise par ou favorise un secteur informel qui occupe les ¾ de la population congolaise et qui ne lui permet que de survivre. Elle est caractérisée par la précarité des infrastructures et l'insécurisation des initiatives de production des biens et services. Malgré la forte croissance économique qui est observée, avec un taux allant jusqu'à 9 % pour certaines années, cette croissance est loin d'être inclusive (Ngonga et Tombola, 2017). Entre 1990 et 2000, le PIB a connu une baisse cumulée de plus de 43% alors que la population s'est accrue de plus de 38% sur la même période. Les programmes mis en place par le gouvernement pour relancer l'économie ne semblent pas accorder une place de choix aux paramètres démographiques lors de leur formulation (la variable démographique est considérée plutôt comme exogène), et de leur mise en œuvre. La PNP devra s'intéresser aux actions nécessaires pour rendre l'économie congolaise inclusive et favorable à des comportements démographiques responsables.

2.2.6 Le contexte de pauvreté

Les enquêtes réalisées dans le cadre de l'élaboration du Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP) avaient mesuré la pauvreté à travers les « actifs » de vie, à savoir la disponibilité (i) d'un habitat décent, (ii) des moyens de transport accessibles, (iii) d'un environnement adéquat avec la présence des toilettes décentes et d'un système d'approvisionnement en potable et d'évacuation des déchets, (iv) d'un niveau nutritionnel et de sécurité alimentaire acceptable avec au moins



trois repas/jours.

Ces enquêtes avaient abouti à l'incidence d'une pauvreté chronique qui frappe au moins 82.4% des ménages congolais. Depuis, la situation semble ne pas s'améliorer ; elle s'est peut-être même empirée. Pour ne citer que quelques exemples, le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition est restée quasi constant entre l'EDS-RDC 2007 (46 %) et l'EDS-RDC III 2023-2024 (45 %). Réduire le niveau de pauvreté devra être un des éléments de la PNP.

2.2.7 Le contexte socio-culturel

La situation sociale en RDC reste préoccupante en raison du niveau de la pauvreté humaine. Les indicateurs des secteurs de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de la protection sociale des groupes vulnérables présentent un tableau sombre au regard des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Le contexte culturel reste marqué par une diversité des traditions et des coutumes qui rend difficile la mise en œuvre des politiques qui s'inscrivent dans une vision nationale fédératrice. En effet, certaines pratiques traditionnelles, qui sont pourtant de mise dans certaines cultures, telle que l'infériorisation de la femme, ne favorisent pas les stratégies d'amélioration du statut de la femme. De même, des croyances selon lesquelles les enfants sont une « assurance-vieillesse » ne favorisent pas les notions de limitation des naissances ou de parenté responsable.

Le contexte culturel, c'est aussi l'impact des réseaux sociaux, de la formation scolaire et académique, de la vie urbaine sur les comportements démographiques. Les nouvelles formes d'union (*yaka tofanda*) peuvent être citées comme une des conséquences de cette dynamique du contexte culturel.

La PNP devra se préoccuper de ces facteurs culturels qui ne permettent pas d'améliorer le cadre de vie et d'infléchir certaines tendances démographiques.

2.2.8 Les Parties prenantes

Une Politique Nationale de Population doit être inclusive, c'est-à-dire concerner toute la population, tous les acteurs de développement, et toutes les autorités politiques et gouvernementales. Aussi

n'est-il pas aisé de dresser la liste de toutes les parties prenantes de la présente Politique Nationale de Population.

En nous basant sur l'Arrêté ministériel n° 0206/CAB/MINRTAT/MIN.PLAN/CMNK/2022 du 10 novembre 2022 portant mesures d'application de l'Ordonnance n° 86-219 du 25 juillet 1986 relative à la création d'un Comité National de Population, en sigle CONAP, nous considérons que les institutions ci-dessous sont les Parties Prenantes pour l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population de la RDC (tableau 3).

Tableau 3 : Liste des Parties prenantes

Les membres du Comité de pilotage	Les membres du Comité Technique de Population
Le Ministre du Plan	Le Secrétariat Général au Plan (1)
La Présidence de la République	Le Secrétariat Général à l'Intérieur (1)
La Primature	Le Secrétariat Général la Santé Publique (1)
Le Secrétaire Général au Plan	Le Secrétariat Général aux affaires sociales (1)
Le Secrétaire Général à l'Intérieur	Le Secrétariat Général à la Décentralisation (1)
Le Secrétaire Général à la Santé	Le Secrétariat Général des Affaires Etrangères (1)
Le Secrétaire Général aux Affaires sociales	Le Secrétariat Général à la Défense (1)
Le Représentant du Ministère des Finances	Le Secrétariat Général à la Jeunesse (1)
Le Représentant du Ministère du Budget	Le Secrétariat Général au Genre, Famille et Enfant (1)
Le Représentant des Partenaires Techniques et Financiers	Le Secrétariat Général à l'Agriculture (1)
	Le Secrétariat Général au Développement rural (1)
Autres membres	Le Secrétariat Général à l'Enseignement Supérieur et Universitaire, Recherche scientifique et Innovation (1)
Assemblée nationale	Le Secrétariat Général à l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (1)
Sénat	Le Secrétariat Général à la Formation professionnelle (1)
Assemblées provinciales	Le Secrétariat Général à l'Economie (1)
Gouvernements provinciaux	Le Secrétariat Général aux Finances (1)
Médias	Le Secrétariat Général au Budget (1)
Notables	Le Secrétariat Général à l'Emploi et Travail (1)
Leaders d'opinion	Le Secrétariat Général à la Prévoyance sociale (1)
Associations des femmes, des jeunes, ...	Le Secrétariat Général à l'Environnement (1)
	Le Secrétariat Général à l'Aménagement du Territoire (1)
	Le Secrétariat Général aux Droits Humains (1)
	Le Secrétariat Général à la Culture et Arts (1)
	L'Institut National de la Statistique (1)
	L'Office National d'Identification de la Population (1)
	L'Ecole des Sciences de la Population et du Développement (ESPD) (4)
	Les Partenaires Techniques et Financiers (3)
	Le Service National du Volontariat (2)
	La Société Civile (2)

L'implication de ces institutions et structures à la formulation et la mise en œuvre du PNP ne se situe pas au même niveau. Nous distinguons :

Importance élevée, forte influence <ul style="list-style-type: none"> ○ Présidence de la République ○ Ministère du Plan et coordination de l'APD ○ Membres du CONAPO ○ Partenaires Techniques et Financiers 	Importance modérée, forte influence <ul style="list-style-type: none"> ○ Assemblée Nationale ○ Sénat ○ Assemblées provinciales ○ Gouvernements provinciaux ○ Les Médias
Importance élevée, faible influence <ul style="list-style-type: none"> ○ Programmes sectoriels de la Santé ○ Autres programmes sectoriels ○ Formations hospitalières ○ Etablissements d'enseignement et de recherche 	Importance modérée, faible influence <ul style="list-style-type: none"> ○ Notables ○ Leaders d'opinion ○ Associations des Femmes ○ Associations des Jeunes ○ Associations des ...

3. Structure de la Politique Nationale de Population à élaborer

En partant des éléments conceptuels ci-dessus, la structure de la Politique Nationale de Population qui sera élaborée se présente comme suit :

Encadré 1 : Structure du document de Politique Nationale de Population

1. **Préambule**
2. **Vision du Gouvernement** : « Une population congolaise en bonne santé, éduquée et productive, contribuant au développement socio-économique durable du pays avec une croissance démographique maîtrisée et harmonisée avec les capacités du pays » (cfr TDR de la mission)
3. **Caractéristiques de base** : Niveau et tendances du volume de la population, densité de la population, la répartition spatiale de la population,
4. **La situation démographique** : la problématique du blocage du recensement et de la carence des données, structures par âge et sexe, le vieillissement, le taux de dépendance économique, origine ethnique, nationalité, la dynamique de la population et les événements démographiques (fécondité, nuptialité, mortalité, migrations), l'urbanisation et les dynamiques urbaines, le rôle des villes secondaires, guerres et populations déplacées, le dividende démographique ;
5. **La situation socioéconomique** : Niveau des revenus, emploi, niveau et manifestation de la pauvreté, accès aux secteurs sociaux (scolarisation, santé, habitat, emplois, formation professionnelle, alimentation et nutrition, détérioration de l'environnement, assainissement, et environnement, accès à l'eau potable, accès à l'électricité, etc.);
6. **La famille et les groupes spécifiques vulnérables** : les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les chômeurs et les sans-emplois, les orphelins, les personnes déplacées, les autres populations vulnérables ;
7. **Le contexte culturel** (pour i) identifier les éléments sur lesquels il faut agir tant ils sous-tendent certains comportements démographiques (forte fécondité, comportements matrimoniaux,) ; ii) détecter les pesanteurs qui bloquent le changement de comportements ;

iii) identifier les atouts, les valeurs socio-culturelles positives, etc. ; Il s'agit notamment des pratiques traditionnelles, des normes et des croyances, des antivaleurs : corruption, vol, népotisme, détournement, enrichissement sans causes, dépravation des mœurs, tribalisme

8. Synthèse des problèmes et des priorités en matière de population

9. Les éléments de la Politique nationale de population :

9.1 Remarques préliminaires

9.2 Les objectifs généraux de la PN

9.3 Les objectifs spécifiques de la PNP

9.4 Les objectifs intermédiaires

9.5 Les Axes stratégiques par objectifs

9.6 Le cadre institutionnel : les organes de décision, la structure consultative, les structures de coordination

9.7 La mise en œuvre et le suivi-évaluation

9.8 Le plan d'action

4. METHODOLOGIE

L'approche méthodologique pour réaliser cette mission comprend trois grandes phases : la phase du cadrage, la phase de collecte et Analyse, et la phase de la Finalisation (figure 3).

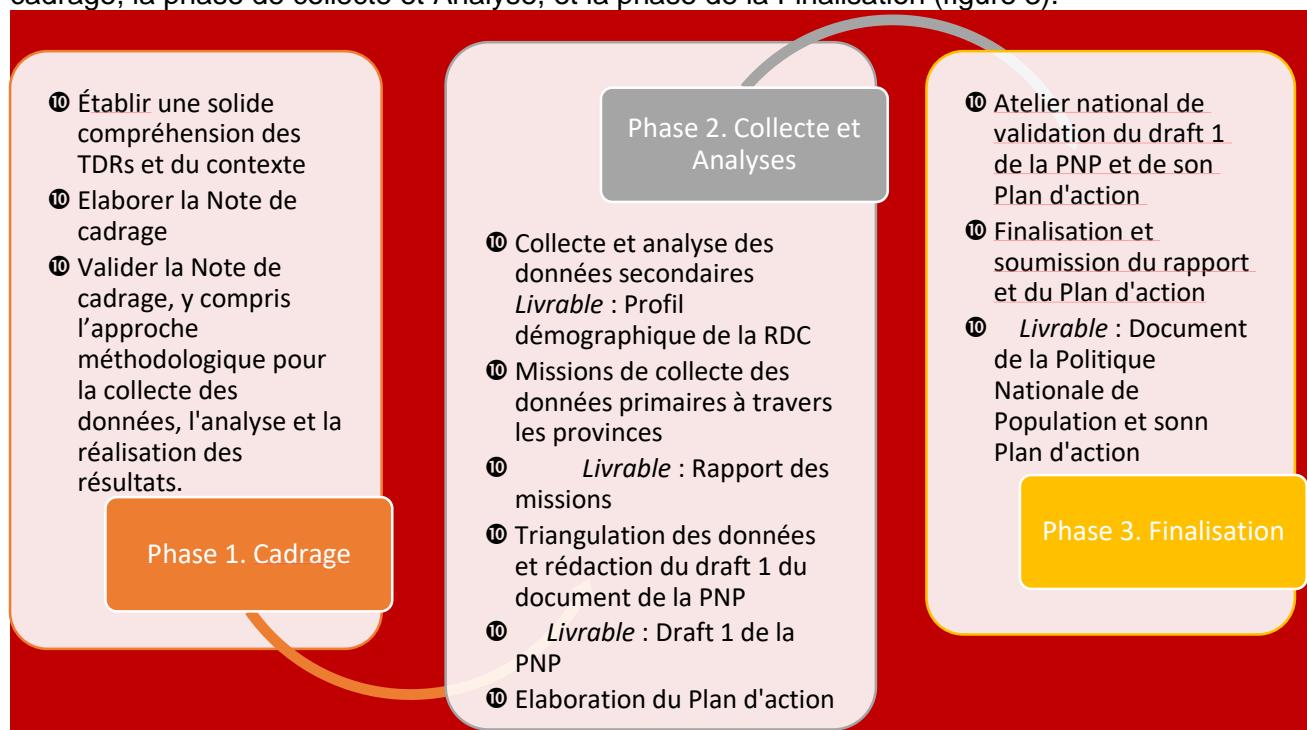


Figure 3 Approche méthodologique de la mission

4.1. Le calendrier de la mission

Avant de discuter des différentes phases, le tableau ci-dessous présente le calendrier des activités prévues pour les trois mois de la mission. Cette durée de trois mois est fixée dans les TDR. Les aléas de terrain pourront conduire à solliciter une rallonge qui fera alors l'objet de négociations et d'un avenant au contrat. Mais tout sera fait pour respecter ce délai de 3 mois.

Tableau 4 : Calendrier détaillé de la mission

Tâches	Mois 1 (Octobre)	Mois 2 (Novembre)	Mois 3 (Décembre)
I. Phase de cadrage			
Signature du contrat, lancement et soumission de la documentation	Red		
Elaboration et Approbation de la Note de cadrage	Light Green		
II. Phase de collecte et analyse			
<i>Livrable 1: Profil démographique de la RDC</i>			
II.1 Collecte des données secondaires (2 semaines)	Yellow	Yellow	
II.2 Analyse des données et informations et rédaction du Profil démographique		Yellow	Yellow
<i>Livrable 2: Rapport des missions de collecte des données</i>			
II.3 Finalisation des outils de collecte des données qualitatives		Red	
II.4 Réalisation des Entretiens et focus group à travers le pays			Blue
II.4.1 Formation des missionnaires			Blue
II.4.2 Voyage des missionnaires			Blue
II.4.3 Présentation des civilités et préparatifs des focus groups			Blue
II.4.4 Organisation des focus groups			Blue
II.4.5 Retour à Kinshasa			Blue
II.4.6 Journée de debriefing			Blue
<i>Livrable 3 : Draft 1 de la PNP</i>			
Triangulation des données collectées sur le terrain			Dark Blue
Analyses et rédaction de la PNP (draft 1)		Dark Blue	Dark Blue
III. Phase de finalisation			
<i>Livrable 4 : Document de la Politique Nationale de Population et Plan de mise en œuvre</i>			
Présentation du Draft 1 lors d'un atelier national de validation			Blue
Révision du Draft 1 : prise en compte des remarques et recommandations de l'atelier national de validation			Blue
Elaboration du Plan de mise en œuvre			Red
Soumission du document de la PNP et du Plan de mise en œuvre			Red

4.2 Phase de Cadrage

La phase de cadrage a deux objectifs. Le premier est de se mettre d'accord avec les commanditaires de la mission sur les Termes de référence (TDR). Une première séance dite de négociation du contrat de prestation et de signature du contrat a déjà eu lieu en date du mardi 02 septembre 2025.

Le deuxième objectif de la Phase de cadrage est triple. Il s'agit d'avoir une bonne compréhension du contexte de l'étude et des fondamentaux d'une Politique Nationale de Population, ainsi que de proposer l'ossature du document de Politique Nationale de Population qui sera élaboré. Ceci a nécessité bien évidemment une brève revue de littérature. Il s'agit ensuite de faire un inventaire et une évaluation sommaire des projets des Politiques de population, des programmes sectoriels sur la population, des lois et institutions impliquées. Cet inventaire et cette évaluation seront faits lors de la collecte des données secondaires avec les chercheurs impliqués. Il s'agit enfin d'esquisser déjà quelques éléments méthodologiques, notamment sur les données qu'il faudra collecter, et où faudra-t-il les collecter, l'identification des parties prenantes à consulter, et l'élaboration du calendrier de l'étude.

La phase de cadrage se termine par la soumission de la note de cadrage au Comité de pilotage pour sa validation. Celle-ci constitue alors un feu-vert pour entreprendre le travail sur le terrain. L'atelier a eu lieu le mardi 07 octobre 2025. Des remarques très constructives ont été formulées et sont prises en compte dans la présente version de la Note de cadrage.

4.3 Phase de collecte et analyses

La phase de Collecte et Analyses comprendra i) la collecte et l'analyse des données secondaires pour élaborer le Profil démographique de la RDC ; ii) les missions de collecte des données primaires à travers l'ensemble du territoire national ; iii) la triangulation des données primaires et secondaires et la rédaction du Draft 1 du document de la PNP ; et iv) l'élaboration du Plan d'action.

4.3.1 Collecte et analyse des données secondaires

Quatre chercheurs, y compris le Consultant, seront impliqués dans cette phase de collecte de données secondaires auprès des institutions. Les données à collecter permettront essentiellement d'affiner le contexte démographique et d'établir le **Profil démographique** de la RDC. Le Profil démographique comprend généralement les éléments repris ci-dessous au point 4.3.1.1 (cfr google), que nous compléterons pour tenir compte des spécificités de notre contexte démographique.

4.3.1.1 Les données secondaires à collecter :

- ✓ Caractéristiques de base :
 - Disponibilité des données, niveau et tendances du volume de la population, structures par âge, sexe, ethnie/tribus, nationalité (la question de la double nationalité et de crise d'identité), diversité linguistique, diversité religieuse ;
 - Evènements démographiques : naissances (espacement des naissances, intervalles inter générés, avortements, accouchements, les 4 trop et la planification familiale, la fécondité des adolescentes, santé sexuelle et reproductive, sexe ratio, etc), décès (mortalité infanto-juvénile, surmortalité des hommes aux âges avancés, espérance de vie par sexe, maladies et taux de létalité, les maladies chroniques, la situation nutritionnelle, prise en charge médicale, qualité des soins, personnel médical, l'accès aux soins (coûts, accessibilité géographique, équipements médicaux,), etc), migrations (solde migratoire, migrations internes, migrations internationales, les migrations intra-urbaines, la question de la diaspora), vieillissement (processus, prise en charge des personnes de troisième âge y compris la gériatrie socioéconomique),
- ✓ Caractéristiques sociodémographiques :
 - Niveau d'instruction (accès à l'école, déperditions scolaires, qualité de l'enseignement, inégalités du genre, orientations scolaires, vieillissement des enseignants, la formation professionnelle), statut matrimonial (précocité des mariages et mariages tardifs, nouvelles formes d'union, veuvage, ruptures d'unions, polygamie et bureaugamie), structures des ménages (taille des ménages, composition des ménages, types des ménages, étagement des générations, état de promiscuité, statut des chefs de ménage, monoparentalité),
- ✓ Caractéristiques démo-économiques :
 - Niveau de revenu, emploi, employabilité, travail des enfants, activités économiques, entrepreneuriat, taux de dépendance économique, niveau et manifestations de la pauvreté, statut de vulnérabilité, le chômage, le dividende démographique

✓ Caractéristiques géographiques :

- Répartition spatiale, densité de la population, densité des logements urbains, l'urbanisation et la macrocéphalie urbaine, les dynamiques urbaines (périphérisation des villes, les déplacements inter et intra-urbains, l'insécurité urbaine,), l'accès à l'eau, l'accès à l'énergie, l'écoulement des produits agricoles, les déplacements inter-urbains, transport urbain, y compris la problématique des villes secondaires.

4.3.1.2 Les sources de données et les structures à visiter

Les données secondaires quantitatives pour l'élaboration du Profil démographique seront recueillies dans des rapports des enquêtes nationales, le rapport le plus récent étant celui de la troisième Enquête Démographique et de Santé 2023-2024 (EDS-RDC III). Ces données proviendront aussi des rapports officiels, comme le Rapport de la Banque Centrale, les Rapports du PNUD, les Programmes-Pays de l'UNFPA, l'UNICEF, etc., l'Indice de prix de la Banque centrale, ou de l'INS ou de l'IRES, les rapports des différents programmes sectoriels. D'autres données seront des estimations faites par nous-même à partir des données de base.

Le tableau 5 ci-dessous montre où nous allons trouver chaque type de données.

Tableau 5 : Données et sources de données secondaires à collecter

Eléments	Informations à recueillir	Où trouver les données ?	Qui va collecter les données
Caractéristiques de base	Voir point 4.3.1.1	Ministère du Plan, INS, Rapports d'enquêtes, CAID1, Ministère de l'Intérieur, PTF, Ministère des Affaires étrangères, DGM, Ministère de la culture, UNFPA, Autres PTF	Eric
Evènements démographiques	Voir point 4.3.1.1	SNIS2, INS, Rapports d'enquêtes, ONG, PNSA, PRONANUT, PNLS, PNLP, Programme Drepano, PNLT, PNLT, etc., DGM, Ministère de l'Intérieur, Ministère des Affaires étrangères, Ministère des Affaires sociales, UNFPA, Autres PTF	Eric
Caractéristiques sociodémographiques	Voir point 4.3.1.1	Ministère de l'ESURIS, Ministère de l'Education Nationale, INS, Rapports d'enquête, Ministère du Genre, INPP, Ministère du Genre, Famille et Enfants, UNFPA ; Autres PTF,	Benjamin
Caractéristiques démoéconomiques	Voir point 4.3.1.1	Ministère de l'Economie, ONEM, Ministère du Travail, Ministère de la Jeunesse, ITIE3, UNICEF, Save the Children, UNFPA, ILO, Autres PTF, PNUD,	Komana

1 Cellule d'Analyses des Indicateurs du Développement

2 Système National d'Informations Sanitaires

3 Initiatives pour la Transparence dans les Industries Extractives

Caractéristiques géographiques	Voir point 4.3.1.1	Institut National de Géographie, Ministère de l'Intérieur, Office National de Cartographie, INS, Ministère de l'Intérieur, CAID, Ministère de l'Aménagement du Territoire, Ministère de l'Urbanisme et Habitat, Ministère des Affaires foncières, Ministère de l'Energie, Ministère de Transports,	Komana
--------------------------------	--------------------	--	--------

Chacun des quatre chercheurs aura en charge un aspect du Profil démographique, aussi bien pour la collecte de données que pour leur analyse. Les pages qui suivent présentent l'outil qui sera utilisé pour collecter les données secondaires.

4.3.1.3 Les outils de collecte des données secondaires

Variable	Caractéristique	National	Province 1	Province 2	Province ...	Province 26
Caractéristiques de base	Disponibilité des données					
	Existence d'un recensement récent (année du dernier RGPH)					
	Existence d'enquêtes démographiques (EDS, MICS, etc.)					
	Fréquence de mise à jour des données					
	Accessibilité et fiabilité des sources statistiques					
	Niveau et tendances du volume de la population					
	Taille totale de la population					
	Taux de croissance démographique annuel					
	Densité de la population					
	Répartition urbaine / rurale (%)					
	Projections démographiques à 5–10 ans					
	Structure par âge					
	Répartition par grands groupes d'âge (0–14, 15–64, 65+)					
	Âge médian					
	Indice de vieillissement					
	Taux de dépendance démographique					
	Répartition hommes/femmes (%)					
	Sexe-ratio (nombre d'hommes pour 100 femmes)					
	Taux de féminisation					
	Structure par ethnie / tribu					
	Nombre de groupes ethniques recensés					
	Répartition par groupe ethnique (%)					
	Indice de diversité ethnique (0–1)					
	Zones de concentration ethnique					
	Structure par nationalité					
	Part de la population nationale (%)					
	Part des étrangers et réfugiés (%)					
	Existence de double nationalité					
	Cas de crise d'identité déclarés					

Variable	Caractéristique	National	Province 1	Province 2	Province ...	Province 26	
	Diversité linguistique						
	Nombre de langues parlées						
	Langue maternelle dominante (%)						
	Langues officielles utilisées						
	Indice de diversité linguistique (0–1)						
	Diversité religieuse						
	Répartition par religion (%)						
	Indice de diversité religieuse (0–1)						
	Taux d'adhésion à de nouveaux mouvements religieux						
Evénements démographiques	Naissances et fécondité						
	Taux brut de natalité						
	Taux de fécondité totale (TFT)						
	Taux de fécondité des adolescentes (15–19 ans)						
	Espacement moyen des naissances						
	Intervalle intergénésique moyen						
	Proportion de naissances non désirées						
	Les "quatre trop"						
	<i>Trop précoce</i>						
	<i>Trop rapproché</i>						
	<i>Trop nombreux</i>						
	<i>Trop tard</i>						
	Taux d'utilisation des méthodes contraceptives modernes						
	Besoins non satisfaits en planification familiale						
	Proportion de femmes bénéficiant d'au moins 4 consultations prénatales						
	Proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié						
	Proportion d'avortements déclarés ou estimés						
	Proportion d'accouchements à domicile						
	Taux de mortalité maternelle						
	Sex-ratio à la naissance						
	Décès et mortalité						

Variable	Caractéristique	National	Province 1	Province 2	Province ...	Province 26	
	Taux brut de mortalité						
	Taux de mortalité infantile						
	Taux de mortalité juvénile						
	Taux de mortalité infanto-juvénile						
	Espérance de vie à la naissance						
	Surmortalité masculine aux âges avancés						
	Principales causes de décès						
	Taux de létalité par maladie						
	Prévalence des maladies chroniques						
	Prévalence de la malnutrition						
	Ratio personnel médical / population						
	Proportion bénéficiant d'une couverture santé						
	Accessibilité géographique aux structures de santé						
	Coût moyen d'une consultation médicale						
	Satisfaction des usagers vis-à-vis des soins						
	Taux d'accouchements médicalisés						
	Proportion des structures avec équipements complets						
	Migrations						
	Solde migratoire						
	Taux net de migration						
	Migrations internes						
	Migrations internationales						
	Migrations intra-urbaines						
	Taille de la diaspora						
	Transferts financiers de la diaspora						
	Vieillissement						
	Proportion de la population ≥ 60 ans						
	Taux de croissance de la population âgée						
	Âge médian de la population						
	Taux de dépendance des personnes âgées						
	Espérance de vie à 60 ans						
	Proportion des personnes de 3ème âge vivant seuls						
	Proportion bénéficiant d'une pension / appui social						
	Accès aux soins des personnes âgées						

Variable	Caractéristique	National	Province 1	Province 2	Province ...	Province 26	
	Existence de structures gérontologiques						
	Taux de pauvreté des personnes âgées						
Fécondité	Nombre moyen d'enfants par femme de 15-49 ans (ISF)						
	Nombre moyen d'enfants par adolescente de 15-19 ans						
	Age moyen à la première naissance						
	Nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés						
	Proportions des femmes en union qui pratiquent la contraception						
	Proportions des femmes non en union qui pratiquent la contraception						
	Pourcentages des femmes ayant reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié						
	Pourcentages des femmes ayant effectué quatre visites prénatales ou plus						
	Pourcentage des femmes ayant eu 2 partenaires ou plus au cours des 12 mois avant l'enquête						
Niveau d'instruction	Aucun						
	Taux bruts et nets de scolarisation au primaire						
	Taux bruts et nets de scolarisation au secondaire						
	Taux d'inscription au supérieur-universitaire						
Statut Matrimonial	Proportions des célibataires						
	Proportions des hommes célibataires						
	Proportions des femmes célibataires						
	Age moyen des célibataires hommes sans enfants						
	Age moyen des célibataires femmes sans enfants						
	Taux des mariages tardifs						
	Taux des mariages précoce						
	Proportions des mariés monogames						
	Proportions des mariés polygames						
	Proportions des unions de fait						
	Proportions des divorcés et séparés						

Variable	Caractéristique	National	Province 1	Province 2	Province ...	Province 26	
Cadre de vie : Logement	Case traditionnelle en paille ou chaume						
	Toiture en tôle et murs en terre rouge						
	Toiture en tôle et murs en tôle						
	Maison moderne à étage						
	Maison moderne de plain – pied (sans étage)						
	Villa de luxe						
	Taille des ménages						
	Nombre de chambre à coucher						
	Situation de promiscuité (nombre moyen de personne par chambre à coucher)						
	Nombre moyen des ménages dans une parcelle						
	Proportions ayant accès à l'eau potable						
	Proportions de ménages ayant accès à l'électricité						
	Statuts des Chefs de ménage						
	Proportions des femmes chefs de ménage						
Statuts des Chefs de ménage	Proportions des hommes chefs de ménage						
	Proportions d'enfants de moins de 15 ans chefs de ménage						
	Occupation professionnelle des chefs des ménages						
	Niveau de revenu						
	Revenu moyen par ménage						
Caractéristiques Démô- Economiques	Revenu médian						
	Revenu par habitant						
	Revenu par source						
	Revenu disponible						
	Taux de pauvreté monétaire						
	Écart de pauvreté (Poverty gap)						
	Indice de Gini						
	Dépense moyenne de consommation						
	Possession de biens durables						
	Qualité du logement						
	Accès aux services de base						

Variable	Caractéristique	National	Province 1	Province 2	Province ...	Province 26	
	Revenu national brut (RNB) / habitant						
	PIB par habitant						
	IDH (revenu)						
	Satisfaction des besoins de base						
	Emploi						
	Taux d'activité						
	Taux d'emploi						
	Taux de chômage						
	Taux de sous-emploi						
	Taux d'emploi informel						
	Répartition de l'emploi par secteur économique						
	Taux d'emploi des jeunes (15–24 ans)						
	Taux de chômage des jeunes						
	Part des emplois vulnérables						
	Revenus moyens du travail						
	Part des emplois publics et privés						
	Taux d'emploi salarié						
	Employabilité						
	Taux d'alphabétisation des jeunes (15–24 ans)						
	Taux de scolarisation au secondaire et supérieur						
	Niveau moyen d'instruction de la population active						
	Part des diplômés sans emploi						
	Taux de participation à la formation professionnelle						
	Adéquation formation–emploi						
	Taux d'insertion professionnelle						
	Taux d'entrepreneuriat des jeunes						
	Taux d'accès aux stages ou apprentissages						
	Compétences numériques et techniques						
	Accès aux dispositifs d'insertion (ANAPEJ, ONEM, etc.)						
	Perception d'employabilité						
	Travail des enfants						

Variable	Caractéristique	National	Province 1	Province 2	Province ...	Province 26	
	Taux de travail des enfants (5–17 ans)						
	Taux d'enfants effectuant des travaux dangereux						
	Part d'enfants non scolarisés exerçant une activité						
	Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaire						
	Activités économiques						
	Répartition des actifs par secteur économique						
	Contribution sectorielle au PIB						
	Taux de formalisation de l'économie						
	Répartition des unités de production par taille						
	Entrepreneuriat						
	Taux d'entrepreneuriat des jeunes						
	Part des entreprises dirigées par des femmes						
	Taux de survie des entreprises à 3 ans						
	Accès au financement des entreprises						
	Dépendance économique						
	Taux de dépendance démographique						
	Taux de dépendance économique						
	Part des ménages dépendant des transferts						
	Taux de dépendance des personnes âgées (65+)						
	Niveau et manifestations de la pauvreté						
	Taux de pauvreté monétaire						
	Écart de pauvreté (poverty gap)						
	Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)						
	Taux de pauvreté rurale et urbaine						
	Statut de vulnérabilité						
	Indice de vulnérabilité sociale (composite)						
	Part des ménages dirigés par une femme						
	Taux de personnes handicapées sans emploi						
	Ménages en insécurité alimentaire modérée/sévère						
	Chômage						
	Taux de chômage global						
	Taux de chômage des jeunes (15–24 ans)						

Variable	Caractéristique	National	Province 1	Province 2	Province ...	Province 26	
	Durée moyenne du chômage (mois)						
	Taux de chômage de longue durée (>12 mois)						
	Repartition du chômage par sexe						
	Dividende démographique						
	Ratio de dépendance démographique						
	Part des jeunes (15–24 ans)						
	Part des 65 ans et +						
Caractéristiques géographiques	Répartition spatiale						
	Taux de concentration urbaine						
	Densité de population par province						
	Répartition par milieu (urbain/rural)						
	Densité de la population						
	Densité humaine						
	Densité des ménages						
	Densité de peuplement des villes						
	Densité des logements urbains						
	Taille moyenne des ménages urbains						
	Taux d'occupation des logements						
	Urbanisation						
	Taux d'urbanisation						
	Taux de croissance urbaine						
	Part de l'habitat spontané						
	Macrocéphalie urbaine						
	Poids démographique des villes						
	Ratio de macrocéphalie						
	Concentration économique urbaine						
	Dynamiques urbaines						
	Taux d'expansion urbaine						
	Part de l'emploi urbain						
	Mobilité résidentielle intra-urbaine						
	Proportion des propriétaires des parcelles						
	Proportion des locataires						

Variable	Caractéristique	National	Province 1	Province 2	Province ...	Province 26	
	Insécurité urbaine						
	Taux de criminalité urbaine						
	Sentiment d'insécurité						
	Accès aux services de police						
	Accès à l'eau						
	Accès à l'eau potable						
	Distance/temps vers point d'eau						
	Qualité de l'eau de boisson						
	Accès à l'énergie						
	Taux d'accès à l'électricité						
	Part d'énergie renouvelable						
	Mode principal de cuisson						
	Route de desserte agricole						
	Longueur des routes rurales praticables						
	Taux d'entretien des routes						
	Accessibilité des zones agricoles						
	Écoulement des produits agricoles						
	Volume des produits écoulés						
	Pertes post-récolte						
	Prix moyens ruraux						
	Déplacements interurbains						
	Fréquence des déplacements						
	Coût moyen interurbain						
	Accessibilité interurbaine						
	Transport urbain						
	Part des transports publics						
	Temps moyen domicile-travail						
	Coût du transport urbain						
	Villes secondaires						
	Part de la population urbaine hors Kinshasa						
	Croissance des villes secondaires						
	Dépenses publiques locales par habitant						

4.3.2 Collecte et analyse des données primaires

Après avoir dressé le Profil démographique, il faudra ensuite formuler les Objectifs et les Axes stratégiques de la Politique Nationale de Population. Cette étape de travail nécessitera des missions à l'intérieur du pays pour y collecter les données primaires qui permettront d'établir le diagnostic situationnel. Il s'agira en fait de rencontrer les différentes Parties prenantes et de leur demander ce qu'elles considèrent comme problèmes de population et ce qu'elles attendent d'une Politique de population. Ces informations seront recueillies dans toutes les provinces de la RDC. Voir l'Annexe 1 pour les détails sur ces missions de collecte.

4.3.2.1 Les données primaires à collecter

Il s'agit de recueillir les informations auprès de la population dans les provinces sur les grandes thématiques à couvrir à savoir :

- Fécondité, santé de la reproduction, état matrimonial
- Maladies et mortalité, autres causes de décès, accès aux et qualité des soins, état nutritionnel, bien-être
- Environnement, répartition spatiale, migrations internes et internationales, diaspora congolaise, urbanisation, dynamique et gestion des villes, villes secondaires
- Ressources humaines : éducation, formation, emploi et employabilité, pauvreté, statut de vulnérabilité, vieillissement et protection sociale, dividende démographique

Ces données, qualitatives, seront obtenues à travers des focus group. Elles devront rendre compte des attentes de la population vis-à-vis de la Politique Nationale de Population. Le point 4.3.2.2 ci-dessous, présente les données à collecter.

4.3.2.2 Les outils de collecte des données primaires

La collecte des données secondaires se fera en se servant d'un Guide d'entretien. Trois guides d'entretien portant chacun sur un thème de discussion seront utilisés :

Guide d'entretien 1 : Fécondité, reproduction et santé de la reproduction, état matrimonial

- Le nombre moyen d'enfants par femme est actuellement de 5,5, il y a une légère baisse par rapport à 2013-2014. Discutez de ce que ce nombre et cette tendance reflètent :
 - Normal par rapport aux normes socioculturelles de notre société ?
 - Normal par rapport à la faible densité de la population congolaise ?
 - Normal pour assurer la perpétuation du clan ?
 - Trop élevé par rapport à la situation économique du pays ?
 - Trop élevé par rapport aux revenus dont la population dispose pour prendre en charge ces enfants ?
- Discutez ensuite des assertions suivantes :
 - la femme se marie d'abord et avant tout pour mettre des enfants au monde ?
 - une femme ne doit jamais refuser de faire l'amour avec son mari quelle que soit les circonstances ?

- une femme plus jeune que son mari permet de donner à ce dernier une meilleure satisfaction sexuelle ?
 - la femme doit mettre au monde aussi longtemps que son mari le veut ?
 - l'homme peut épouser autant de femmes qu'il voudrait sans demander le consentement de sa première femme ?
 - la femme doit-elle mettre au monde jusqu'à la ménopause car « c'est Dieu qui donne les enfants » ?
 - la femme mariée doit avoir un enfant tous les deux ans ?
 - une femme enceinte doit être soumise à des interdits alimentaires ?
 - les parents ont le droit de marier leur fille à n'importe quel homme qui en fait la demande ?
 - les tâches ménagères au foyer sont la responsabilité de la femme et l'homme ne doit pas s'en occuper
 - les enfants garçons sont plus utiles dans un ménage que les enfants filles ?
 - une femme qui a beaucoup étudié ne respecte pas son mari et lui est peu soumise ?
 - qu'une femme qui a un emploi salarié se comporte mal vis-à-vis de son mari, en lui manquant, par exemple, du respect ?
- Discutez aussi des mesures à prendre par rapport à la procréation d'enfants et qui devraient porter notamment sur :
 - Améliorer les soins de la santé de la reproduction prénatals, à l'accouchement et postnatals ;
 - Renforcer les campagnes de vaccination
 - Lutter contre les IST
 - Promouvoir l'espacement des naissances
 - Octroyer des allocations familiales aux familles nombreuses
 - Promouvoir l'utilisation des méthodes de planification familiale
 - Interdire la fécondité des adolescentes avant l'âge légal de 18 ans
 - Réprimer la polygamie
 - Etc.
 - Discutez aussi de comment la dépravation des mœurs impacte sur les mariages, la procréation d'enfants, la stabilité des mariages et des unions
 - Discutez enfin des exemples de politiques et programmes du Gouvernement ou des Partenaires qui ont permis de :
 - Baisser le niveau de la fécondité
 - Améliorer la santé de la reproduction

- Baisser le niveau de mortalité des enfants
- Favoriser l'accès des enfants à l'école
- Améliorer la situation des femmes
- Améliorer la situation des personnes vulnérables
- Améliorer les conditions de vie dans les villes.

Guide d'entretien 2 : Maladies, mortalité et bien-être

- Le risque qu'un enfant décède avant d'atteindre 1 an est de 55 pour 1000 et avant d'atteindre 5 ans il est de 92 pour 1000. Discutez de ce que ce nombre si élevé reflète :
 - Une négligence de la part des parents pour la prise en charge de leurs enfants ?
 - Un manque d'infrastructures médicales suffisantes pour une bonne prise en charge des enfants ? ;
 - Les mauvaises conditions de vie de la population ? ;
 - L'insuffisance du personnel médical pour une bonne prise en charge des enfants ?
 - Le fait que les parents mettent trop d'enfants au monde ?
 - L'insuffisance des soins de santé de la reproduction prénatals, à l'accouchement, post-natals et maternels ? ;
 - La faible couverture vaccinale ?
 - Le faible accès aux soins de santé ?
 - La prévalence du paludisme ?
 - L'état nutritionnel déficient ?
- Discutez ensuite des assertions suivantes :
 - Un enfant doit être nourri au sein dès sa naissance ?
 - L'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticides est indispensable pour lutter contre le paludisme et réduire la mortalité des enfants ?
 - L'environnement dans lequel nous vivons, avec l'insalubrité, les caniveaux bouchés, etc impacte sur la santé et la mortalité des enfants ?
 - Nos enfants mangent mal et sont donc exposés aux risques de maladies, parfois mortelles ?
- Discutez aussi des mesures à prendre par rapport à la mortalité des enfants et qui devraient porter sur :
 - Améliorer les soins de la santé de la reproduction prénatals, à l'accouchement et postnatals ? ;
 - Renforcer les campagnes de vaccination ?
 - Lutter contre les IST ?
 - Promouvoir l'espacement des naissances ?

- Octroyer des allocations familiales aux familles nombreuses ?
 - Promouvoir l'utilisation des méthodes de planification familiale ?
 - Interdire la fécondité des adolescentes avant l'âge légal de 18 ans ?
 - Organiser des missions médicales itinérantes dans les villages et quartiers ?
 - Instituer des campagnes d'hygiène et de salubrité publiques ?
 - Améliorer la prise en charge des malades et des maladies ?
 - Etc.
- Discutez enfin des exemples des politiques et programmes du Gouvernement ou des Partenaires qui auraient permis de :
 - Améliorer les soins de la santé de la reproduction
 - Renforcer la couverture vaccinale
 - Lutter contre les IST
 - Promouvoir les méthodes de planification familiale notamment pour espacer les naissances
 - Améliorer l'état nutritionnel des enfants
 - Améliorer le bien-être général des enfants et de la population en général
 - Réduire la vulnérabilité des enfants
 - Améliorer les conditions de vie dans les villes.
 - Améliorer les conditions de vie dans les villes.

Guide d'entretien 3 : Environnement, répartition spatiale, migrations internes et internationales, diaspora congolaise, urbanisation, dynamique et gestion des villes, villes secondaires

- La population congolaise est inégalement répartie à travers le territoire national. Certains milieux sont densément peuplés, tandis que d'autres sont quasiment déserts. Dans ces derniers, la terre est très peu mise en valeur. Par ailleurs, on assiste à une dévitalisation des milieux ruraux qui pousse les jeunes à affluer dans les villes. Et celles-ci craquent sous le poids démographique, on a du mal à les gérer. Enfin, nos connaissances sur l'immigration et l'émigration restent évasives.

Discutez de ce que cette situation reflète :

- L'absence d'une politique d'aménagement du territoire cohérente ?
- La faible organisation administrative et économique dans les villages ?
- La faible rentabilité des produits agricoles ?
- Le mauvais état des routes de desserte agricole ?
- Le manque d'un minimum de commodités dans les villages ?

- La problématique de la sorcellerie et de la jalousie dans les familles ?
 - La faible vitalité des villes secondaires ?
 - La concentration des industries et centres commerciaux dans les villes ?
 - L'absence d'une réglementation pour la circulation des personnes ?
 - L'absence d'une politique d'immigration des populations d'autres nationalités ?
 - L'absence d'une politique d'émigration pour le départ des Congolais dans d'autres pays ?
 - L'absence d'une politique de création d'emplois ?
- Discutez des assertions suivantes :
- La RDC souffre de sa politique de bon voisinage et d'hospitalité des populations étrangères
 - La RDC souffre d'un manque de mesures pour mieux gérer les immigrants qui arrivent dans le pays
 - La RDC souffre d'un manque de mesures concrètes pour connaître sa diaspora, les impliquer dans le processus de développement du pays
 - La RDC souffre de son refus d'une double nationalité qui conduit à l'ambivalence de sa diaspora
 - L'acquisition des parcelles dans les grandes villes créent une grande anarchie qui est à la base de la création des bidonvilles
 - La RDC souffre d'un manque de politique d'aménagement urbain et de planification urbaine
- Discutez des exemples de politiques et programmes du Gouvernement ou des Partenaires qui auraient permis de :
- Regrouper les villages pour les rendre plus viables et réduire l'exode rural
 - Rendre plus viables les villes secondaires
 - Eviter le bradage de la nationalité par les immigrants
 - Connaître et impliquer la diaspora congolaise dans les efforts de développement du pays
 - Favoriser le retour de la diaspora au pays
 - Résoudre le problème de la doubles nationalité
 - Mieux gérer l'implication des immigrants dans les circuits économiques du pays
 - Réussir l'assainissement des villes congolaises

Guide d'entretien 4 : Ressources humaines : éducation, formation, emploi et employabilité, pauvreté, statut de vulnérabilité, vieillissement et protection sociale, dividende démographique

- Les Congolais, en tant que principales ressources pour le développement du pays (« il n'est de richesse que d'hommes » (Jean Bodin), souffrent de plusieurs manquements qui déterminent les comportements démographiques de la population. Discutez des assertions suivantes :
 - Le faible niveau d'instruction favorise des comportements pro-natalistes, le manque d'emplois rémunérateurs et la forte mortalité ainsi que la migration vers d'autres lieux ou pays ?
 - Le faible niveau d'instruction et les orientations scolaires ne favorisent pas la création d'emplois dignes et épanouissants ?;
 - La concentration des élèves dans certaines filières au détriment d'autres jugées plus difficiles favorise le chômage des jeunes diplômés ?
 - L'instruction scolaire ne favorise pas l'employabilité des jeunes diplômés ?
 - L'absence de création d'emplois à cause notamment d'un manque d'investissements économiques dû entre autres à l'insécurité et au mauvais cadre économique pousse les jeunes, diplômés ou non, dans le secteur informel ?;
 - La faiblesse des salaires qui sont payés aux fonctionnaires et aux employés ne permet pas de s'assurer une bonne protection sociale pour les vieux jours ?
 - La faiblesse des salaires qui sont payés aux fonctionnaires et aux employés favorise une généralisation de la pauvreté par la prise en charge de nombreux dépendants ?
- Discutez ensuite des assertions suivantes :
 - La pauvreté favorise une forte fécondité, une mortalité élevée d'enfants, l'exode rural et l'émigration vers d'autres pays
 - Le cadre de vie des ménages ne permet pas de favoriser des comportements démographiques responsables
 - Le niveau de vulnérabilité de la population congolaise brise sa résilience et la maintient dans la pauvreté
 - La situation économique et sociodémographique actuelle des jeunes ne favorise pas le dividende démographique
- Discutez enfin des exemples de politiques et programmes du Gouvernement ou des Partenaires qui auraient permis de :
 - Améliorer le bien-être de la population
 - Améliorer la qualité de la formation des élèves
 - Favoriser l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes

- Mieux préparer la vieillesse et la retraite
- Mieux prendre en charge la population vieille
- Réduire la détérioration de l'environnement

4.3.2.3 L'organisation des missions de collecte des données

Pour parvenir à une Politique Nationale de Population inclusive, les données relatives aux attentes de la population seront collectées selon une approche participative, dans toutes les provinces de la RDC en vue de garantir le caractère inclusif de la PNP.

- ❖ Compte tenu de l'étendue du pays et de la faiblesse du budget, une personne sera envoyée en mission dans chaque province pour y collecter les données en organisant des focus group. Cette personne sera secondée par deux personnes recrutées sur place, qui auront la charge de prendre des notes pendant les discussions de groupe. Une formation en boule de neige sera effectuée : les missionnaires qui partiront de Kinshasa seront formés par le Consultant ; à leur tour, ils iront recruter et former les personnes qui vont les seconder pour réaliser les focus group.
- ❖ Le temps et les moyens ne permettront pas de procéder à des missions auprès de l'ensemble de la population dans les provinces. C'est pourquoi, un échantillon à choix raisonné de la population dans chaque province sera constitué de :
 - Groupe 1 : Autorités politiques, Chefs coutumiers, Autorités municipales, Représentants des entreprises, Représentants des PTF ;
 - Groupe 2 : Représentants de la Société civile : Leaders d'opinion, Représentants des églises, Représentants des employés, Représentants des fonctionnaires ;
 - Groupe 3 : Représentants des paysans, Représentants des femmes, Représentants des jeunes, Représentants des étudiants de l'ESURSI.
- ❖ Pour chacun de ces groupes, il sera organisé 4 focus group, soit au total douze (12) discussions de groupe à réaliser dans chaque province en 4 jours.
- ❖ Douze personnes feront partie de chaque groupe de discussion, soit au total 36 personnes à inviter aux focus group par province. Ces personnes seront identifiées et informées par les Chefs de division provinciale du Plan bien avant la tenue de l'activité.
- ❖ Les discussions se feront tel que mentionné dans le tableau ci-dessous.
 - Les discussions seront menées par un trio composé du missionnaire parti de Kinshasa et de deux Collaborateurs recrutés et formés sur place. Ces derniers auront pour tâche de prendre note de tout ce qui sera dit pendant les discussions ;
 - Un thème sera abordé chaque jour pour tous les groupes : le groupe 1 de 9h à 11 h ; le groupe 2 de 11h30 à 13h30 ; et le groupe 3 de 14h à 16H.
 - Le reste du temps de la journée sera consacré à la rédaction par le trio du rapport des discussions réalisées pendant la journée, rapport qui sera remis au Consultant au retour de la mission ;

- Les mêmes groupes reviendront le deuxième jour des discussions pour traiter du thème n° 2 ; ils reviendront le troisième jour pour discuter du thème n° 3, puis le quatrième jour pour discuter du dernier thème n° 4 ;
- Ainsi, des frais de transport et/ou de rafraîchissement devront être payés aux personnes qui feront partie des groupes de discussion et qui participeront effectivement à ces discussions, et ce pour quatre jours. Le défi à relever par les missionnaires sera de fidéliser ces personnes et de réussir à les faire parler sur les questions posées dans le Guide de discussion présenté ci-dessus.

Thèmes	Groupes	Jours de discussions de groupe	Animateurs de la discussion 1-missionnaire 2,3 les collaborateurs locaux
Fécondité, santé de la reproduction, état matrimonial	Groupe 1	Jour 1 (09h-11h)	1,2, 3
	Groupe 2	Jour 1 (11h30-13h30)	1,2, 3
	Groupe 3	Jour 1 (14h-16h)	1,2, 3,
Maladies et mortalité, autres causes de décès, accès au et qualité des soins, état nutritionnel, bien-être	Groupe 1	Jour 2 (09h-11h)	1,2, 3
	Groupe 2	Jour 2 (11h30-13h30)	1,2, 3,
	Groupe 3	Jour 2 (14h-16h)	1,2 ; 3
Environnement, Répartition spatiale, migrations internes et internationales, diaspora congolaise, urbanisation, dynamique et gestion des villes, villes secondaires	Groupe 1	Jour 3 (09h-11h)	1,2 ; 3
	Groupe 2	Jour 3 (11h30-13h30)	1,2, 3
	Groupe 3	Jour 3 (14h-16h)	1,2, 3
Ressources humaines : éducation, formation, emploi et employabilité, pauvreté, statut de vulnérabilité, vieillissement et protection sociale, le	Groupe 1	Jour 4 (09h-11h)	1,2, 3
	Groupe 2	Jour 4 (11h30-13h30)	1,2, 3
	Groupe 3	Jour 4 (14h-16h)	1,2, 3

dividende démographique			
-------------------------	--	--	--

4.3.2.4 Les Profils des missionnaires

Les missionnaires qui seront envoyés dans les provinces devront avoir les qualités suivantes :

- Etre de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de licence PADEM au moins ;
- Parler la langue du milieu, le lingala et le français ;
- Avoir une expérience dans l'organisation des discussions de groupe (focus group) ;
- Avoir suivi la formation des missionnaires à Kinshasa ;
- Etre membre du CONAPO ou familier avec les questions de population et développement ;
- Excellentes capacités de rédaction et de synthèse des documents ;
- Solides expériences en facilitation d'ateliers et en communication ;
- Capacités de travailler en groupe et sous pression ;
- Avoir le sens de redevabilité

Les Termes de référence des missionnaires dans les provinces sont présentés en annexe 1.

4.3.3 Formulation des objectifs de la PNP

Les objectifs de la PNP seront identifiés à partir du Profil démographique. Les éléments de ce Profil seront considérés comme des problèmes ou des enjeux démographiques, au sens de l'analyse du cadre logique. La problématique principale sera la non-adéquation de l'état et du mouvement de la population avec la croissance économique et la vision du gouvernement de la RDC : « **une population congolaise en bonne santé, éduquée et productive, contribuant au développement socio-économique durable du pays avec une croissance démographique maîtrisée et harmonisée avec les capacités du pays** » (cfr TDR de la mission, pages 3-4). Sera considéré comme problème de population ou enjeu démographique, toute caractéristique socio-démographique qui compromet l'atteinte de la croissance économique inclusive et cette vision du gouvernement sur la démographie ou la population congolaise.

Les problèmes de population seront ensuite positivés pour devenir des objectifs stratégiques à atteindre. En tant que tel, ces objectifs devront être SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes, temporels). C'est donc l'approche de l'Analyse du cadre logique qui guidera l'élaboration de la Politique Nationale de Population.

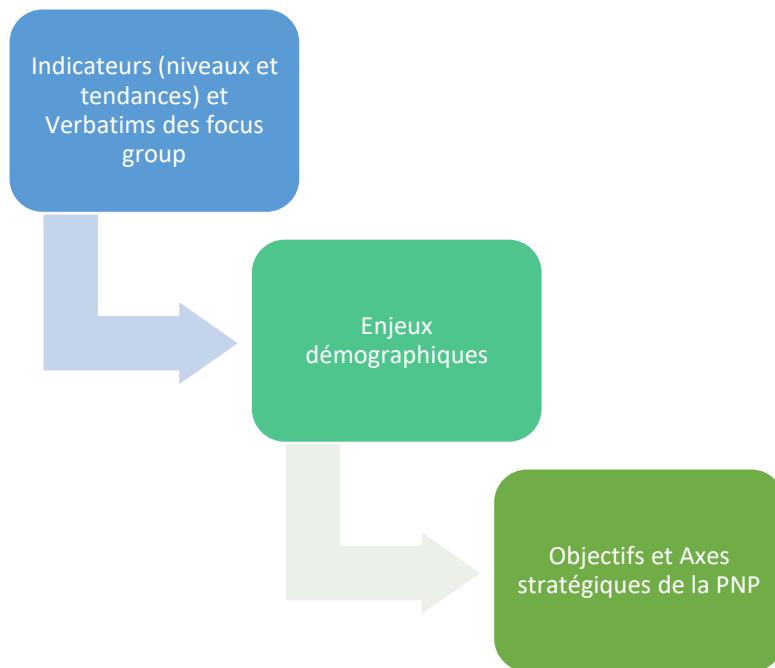
4.3.8 La triangulation des données et l'identification des axes stratégiques

A partir des objectifs stratégiques, une matrice du cadre logique sera élaborée pour identifier les Axes stratégiques. L'exercice ira jusqu'à identifier les activités à mettre en œuvre pour faire l'objet du **Plan**

d'action. Des indicateurs objectivement vérifiables seront identifiés pour chaque activité du Plan d'action

Cette phase d'analyse des données et de rédaction de la PNP se fera selon la démarche suivante :

Figure 4 : Phases d'analyse des données et de rédaction de la PNP



Les données secondaires qui seront collectées pour déterminer le contexte sociodémographique seront analysés à l'aide des principes et méthodes de l'analyse démographique. Des taux et des proportions, ainsi qu'une analyse documentaire bien fouillée, permettront d'établir le Profil démographique de la RDC. Ce Profil sera consolidé et enrichi par l'analyse des verbatims des focus group qui seront réalisés à travers le pays. Toutes ces informations permettront de déterminer les enjeux démographiques en République Démocratique du Congo. A partir de ces Enjeux démographiques, une approche du cadre logique et les informations issues des focus groups permettront de définir les objectifs stratégiques de la PNP, puis les Axes stratégiques. L'exercice se poursuivra jusqu'à la détermination des actions à mener dans le Plan d'action.

4.4 Phase de finalisation

Le draft 1 de la PNP ainsi que le Plan d'action seront soumis au Comité de pilotage pour leur validation. Un atelier national sera organisé pour présenter les deux documents et recueillir les remarques et les orientations des participants. Le Consultant procédera par la suite à la prise en compte de ces remarques et orientations pour finaliser les documents. Une version finale sera alors envoyée au Comité de pilotage.

Références bibliographiques

- Berelson, B., 1972, « La situation actuelle des programmes de planning familial, Développement et Civilisations », n° 47/48, mai-juin 1972, pp 63-71.
- Bianga Ghu-Gha, 1978, « La politique démographique au Congo Belge », *Population*, 33 (1), pp 189-194.
- Burkina Faso, Ministère de l'Economie et des Finances, Conseil National de Population, 2000, *Politique Nationale de Population du Burkina Faso*, Ouagadougou
- Démographie zaïroise (du début de la colonisation à nos jours, 1992mhac0013.p* ; lib.itg.be ; consulté le 17 octobre 2025.
- Iba Ngambong O., 1979, *Politique de Population au Zaïre*, communication lors du Séminaire sur les Politiques de Population en Afrique, Togo :Lomé, 12-17 mars 1979, Nations-Unies/IFORD/RIPS, working paper n° 25.
- Kabuya, B., 1983, « Regroupement des villages : pourquoi et comment ? » *Horizon 80*, 79, 1-8 novembre 1983, Klinshasa.
- Lelo Nzuzi, F. 2017, Les bidonvilles de Kinshasa, Paris : L'Harmattan, 257 pages.
- Lelo Nzunzi, F. 2025., Kinshasa – Enjeux et défis urbains, Kinshasa, L'Harmattan, 361 P.
- Lututala Mumpasi, B., 19..., *Les migrations vers les villes secondaires au Zaïre – Evidences et*, Programmes de Petites Subventions de recherche, UEPA, Dakar : UEPA.
- Lututala Mumpasi, B. 2017, « L'économie congolaise à l'épreuve de la dynamique démographique », *Cahiers Economiques et Sociaux*, n° spécial : 60 années, Institut de Recherches Economiques et Sociales (IRES), Kinshasa : Presse de l'Université de Kinshasa, pp 96-106.
- Mangalu Mobhe, A., 2022, *Politique Nationale de Population – Note conceptuelle*, Draft 0, Kinshasa : Document de travail
- Ngonga Nzinga, V. et C. Tombola Muke, 2017, « La croissance économique en RDC est-elle inclusive ? », *Cahiers Economiques et Sociaux*, n° spécial : 60 années, Institut de Recherches Economiques et Sociales (IRES), Kinshasa : Presse de l'Université de Kinshasa, pp 96-106.
- République Démocratique du Congo, Ministère du Plan, Comité National de Population, 2005, *Politique Nationale de Population*, Draft 1, Kinshasa : Document de travail
- République Démocratique du Congo, Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2009, *Politique Nationale de la Jeunesse*, Kinshasa.
- République Démocratique du Congo, Ministère du Genre, Famille et Enfants, 2010, *Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences basées sur le Genre Révisée*, Kinshasa
- République Démocratique du Congo, n.d., *Plan National Stratégique de Développement 2019-2023*, Kinshasa.
- République Démocratique du Congo, n.d., *Programme d'actions du Gouvernement 2024-2028*, Kinshasa
- République Démocratique du Congo, 2024, *Troisième Enquête Démographique et de Santé (EDS-RDC III 2023-2024) – Rapport des Indicateurs clés*, Rockville, Maryland, The DHS Program, ICF,

République Démocratique du Congo, Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, Secrétariat Général, Direction de la Population et des Ressources Humaines, 2025, *Termes de Référence relatif au Recrutement d'un Consultant national en vue de l'Elaboration de la Politique Nationale de Population en République Démocratique du Congo (RDC)*, Kinshasa, document de travail.

Sinzidi Kabuiku, G., 2017, *Mobilité résidentielle périurbaine et également urbain vers la partie est de Kinshasa – Réseaux sociaux, stratégies économiques de survie et insertion urbaine des ménages migrants*, Thèse de doctorat en Economie (sous la direction du Prof Bernard LUTUTALA MUMPASI), Université de Kinshasa, Faculté des sciences économiques et de gestion.

Van de Kaa D., 1978, « Politiques démographiques à long-terme », Conseil de l'Europe, *Séminaire sur les incidences d'une population stationnaire ou décroissante en Europe*, Dolhain, Ordina Editions .

Annexe 1 : Termes de référence des missionnaires dans les provinces

1. Contexte

Le gouvernement de la République Démocratique du Congo a décidé de doter le pays d'une Politique Nationale de Population. Un Consultant national a été recruté pour piloter cet exercice. Dans le cadre du processus d'élaboration de cette PNP, il est prévu d'organiser des missions en province pour recueillir des informations qui vont permettre d'approfondir le diagnostic et d'identifier les axes stratégiques. Aussi sera-t-il procédé au recrutement des personnes pour réaliser cette tâche.

2. Objectifs de la mission :

L'objectif de ces missions est de recueillir des informations sollicitées par le Consultant pour lui permettre d'élaborer le document de la Politique Nationale de Population.

Plus spécifiquement, le missionnaire sera chargé de :

- Participer à la formation des missionnaires qui sera animée par le Consultant ;
- Procéder à l'organisation du voyage aller et retour conformément au calendrier fixé par le Consultant ;
- Se rendre dans la ville qui lui sera indiquée pour y procéder à la réalisation de la mission ;
- Recruter localement et former selon la méthode de boule de neige deux personnes qui auront à accompagner le missionnaire durant les discussions de groupe. Ces personnes auront la responsabilité de prendre note de tout qui sera dit pendant les discussions ;
- Constituer, ensemble avec le Chef de division provinciale du Plan, les membres des groupes qui seront invités au focus group et les rassembler chaque jour au lieu de travail
- Trouver avec les autorités politico-administratives de la place le lieu de réalisation des focus group ;
- Réaliser des discussions de groupe selon le calendrier communiqué par le Consultant ;
- Remettre au Consultant i) la transcription des focus group qui auront été réalisés ; et ii) un rapport de mission sur le travail réalisé ;
- Procéder au paiement des frais de transport journalier aux participants aux focus group ;
- Soumettre au Consultant un rapport narratif sur la réalisation des focus group, les transcrits des focus group réalisés, et les justificatifs en bonne et due forme du paiement des frais de transport aux membres ayant participé au focus group.

3. Résultats attendus

- Les focus group sont réalisés selon les présents Termes de référence dans les provinces où les missionnaires sont envoyés ;
- Les discussions de groupe sont résumées ou transcrrites par écrit, et les transcrits sont remis au Consultant pour analyse ;

4. Qualifications et expériences demandées :

- Etre de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de licence PADEM au moins ;

- Parler la langue du milieu, le lingala et le français ;
- Avoir une expérience dans l'organisation des discussions de groupe (focus group) ;
- Avoir suivi la formation des missionnaires à Kinshasa ;
- Etre membre du CONAPO ou familier avec les questions de population et développement ;
- Excellentes capacités de rédaction et de synthèse des documents ;
- Solides expériences en facilitation d'ateliers et en communication ;
- Capacités de travailler en groupe et sous pression ;
- Avoir le sens de redevabilité

5. Processus de sélection

- Une liste restreinte émanant de la Direction de la Population et des Ressources Humaines (DPRH) ;
- Une liste additionnelle émanant du Consultant

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de 7 jours occupés comme suite :

- Jour 1 : Voyage vers les provinces, constitution des groupes avec le Chef de division provinciale du Plan, distribution des invitations aux membres pressentis des groupes
- Jour 2 : Présentation des civilités et préparation des travaux (formation des collaborateurs des missionnaires par ces derniers, visite des lieux de la tenue des focus group, poursuite de la distribution des invitations aux membre pressentis des groupes)
- Jour 3 à 6 : Réalisation des focus group;
- Jour 7 : Retour à Kinshasa

7. Rémunération et conditions de travail :

Chaque missionnaire recevra pour la réalisation du travail :

- Un billet d'avion aller-retour de Kinshasa à la ville où il est affecté ;
- Un montant couvrant les frais de séjour (per-diem) pendant 7 jours selon les tarifs en vigueur;
- Les accompagnateurs locaux des missionnaires recevront des « frais de secrétariat ».